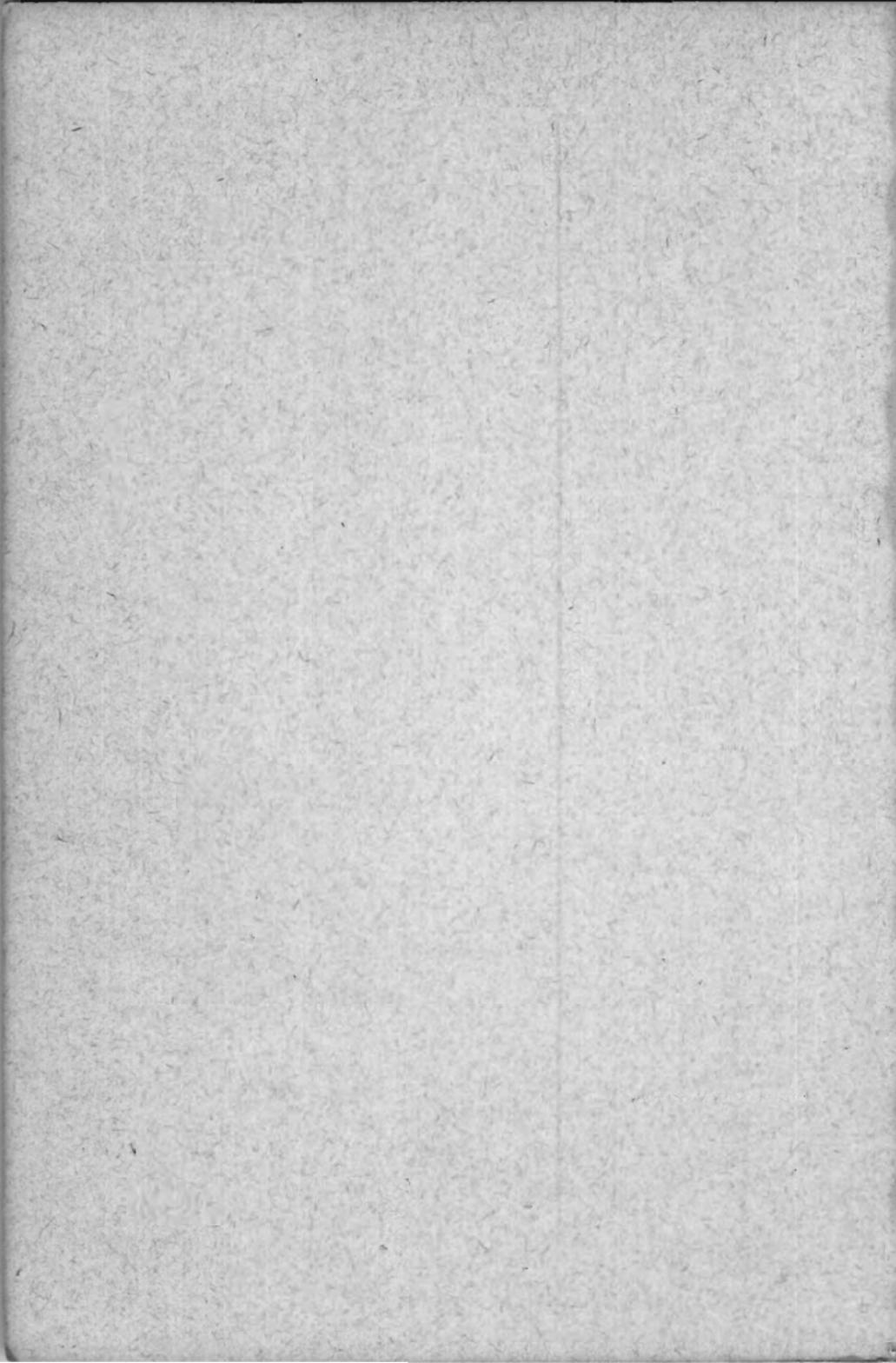


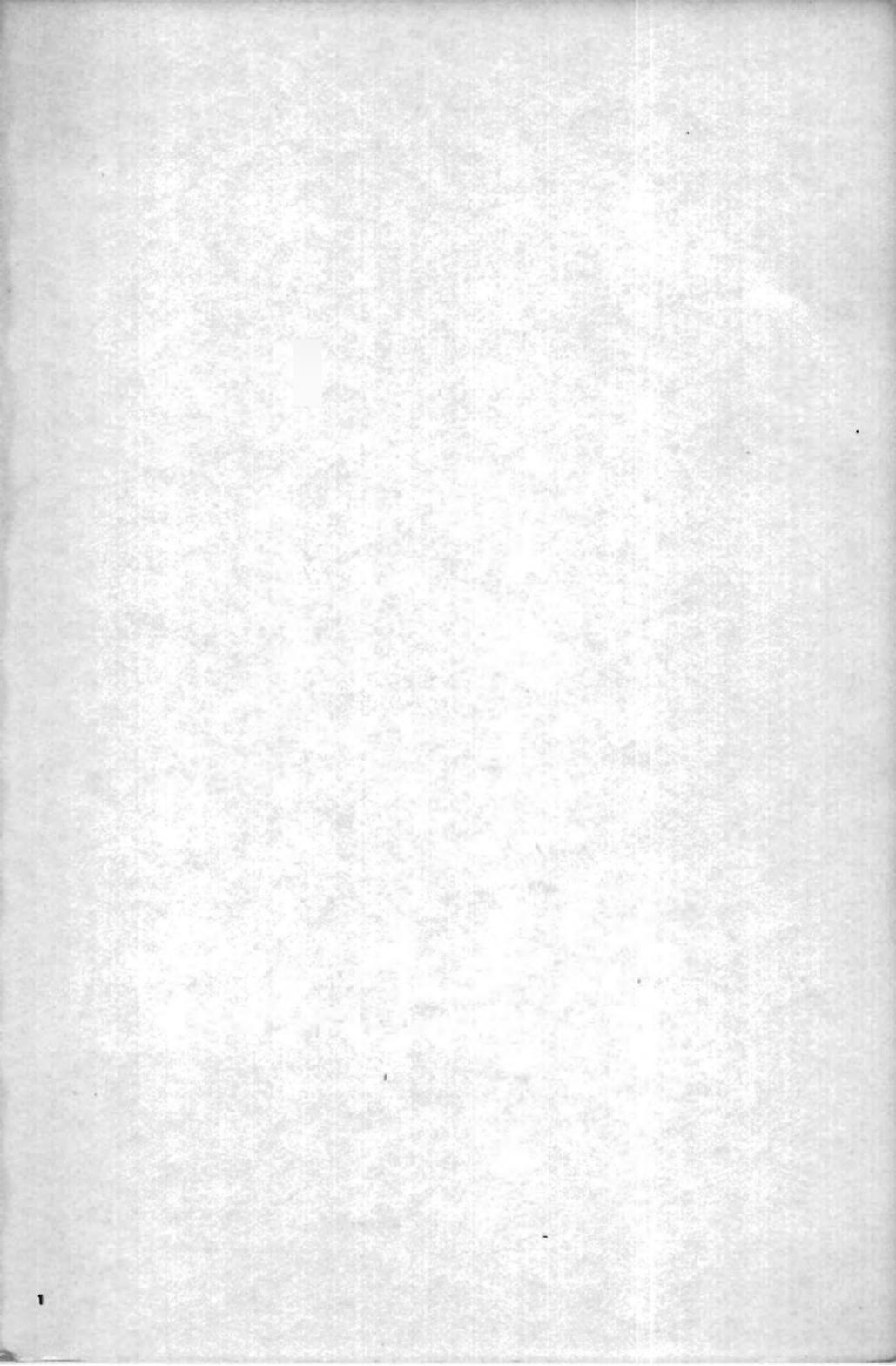
FRANÇOIS GAGNON, PRÊTRE

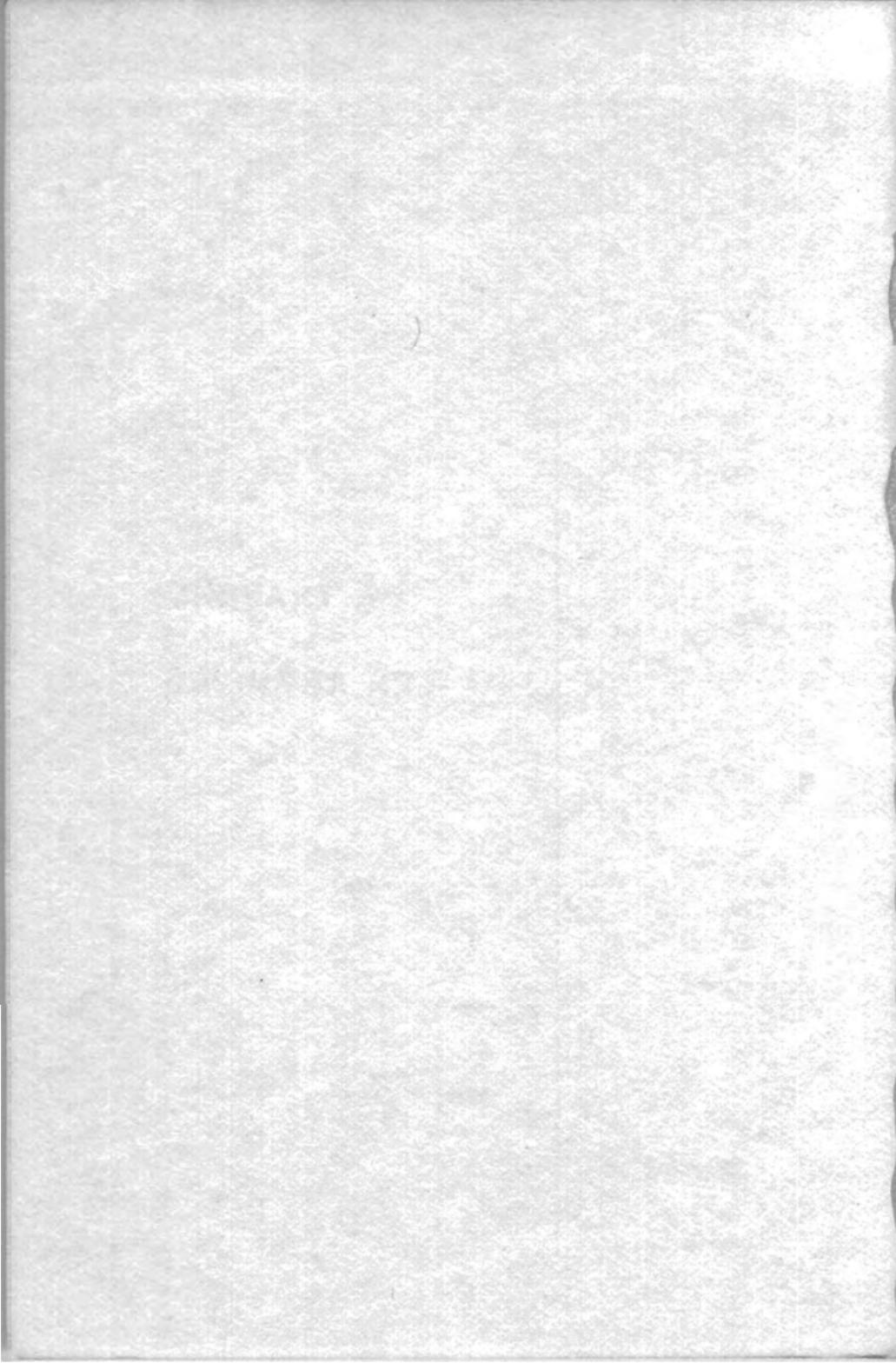
A TRAVERS LES ARCHIVES



COLLÈGE DE LA POCATIÈRE







**À TRAVERS
LES ARCHIVES**

**Sur la couverture : Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
Photo Léopold Michaud, La Pocatière.**

**© Copyright Ottawa 1970,
par François Gagnon, prêtre, Collège de La Pocatière, Qué.**

Dépôt Légal — 4e trimestre 1970

Bibliothèque Nationale du Québec

FRANÇOIS GAGNON, PRÊTRE
archiviste

À TRAVERS LES ARCHIVES

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

LES ARCHIVES
A TRAVERS

COLLEGE OF ARTS AND ARCHITECTURE

Avant-propos

*A une époque, où l'on parlait encore de l'exode de nos Canadiens-Français, qui allaient dépenser leurs forces à la « brique », ou dans les usines de tissage de l'oncle Sam, j'ai vu maintes fois, au foyer paternel, le métier, où se fabriquaient les tissus nécessaires à l'entretien de la famille. La « chaîne », enroulée sur l'ensouple, traversait les lames et subissait l'entrecroisement de la « tissure » *, contenue dans la navette. Cette expérience de mon enfance m'a aidé à comprendre le vers de Boileau : « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. »*

Ce que l'on appelait vulgairement « chaîne » et « tissure » se dit en termes propres « fils de chaîne » et « fils de trame ».

A travers les archives du collège et celles de la Société Historique de-la-Côte-du-Sud, j'ai trouvé la « tissure », qui rappelle des gens et des choses du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, des gens et des choses de « ma petite patrie », la paroisse de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie. C'est pourquoi, je dédie à tous les anciens élèves de mon Alma Mater, et à tous mes coparoiissiens de Saint-Denis, le modeste ouvrage que voici.

François Gagnon, prêtre

* Cf : Glossaire du parler français au Canada, page 665.

ANNEXURE

The following are the details of the work done during the period from 1st January to 31st March 1954. The work done during this period is as follows:-

1. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

2. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

3. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

4. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

5. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

6. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

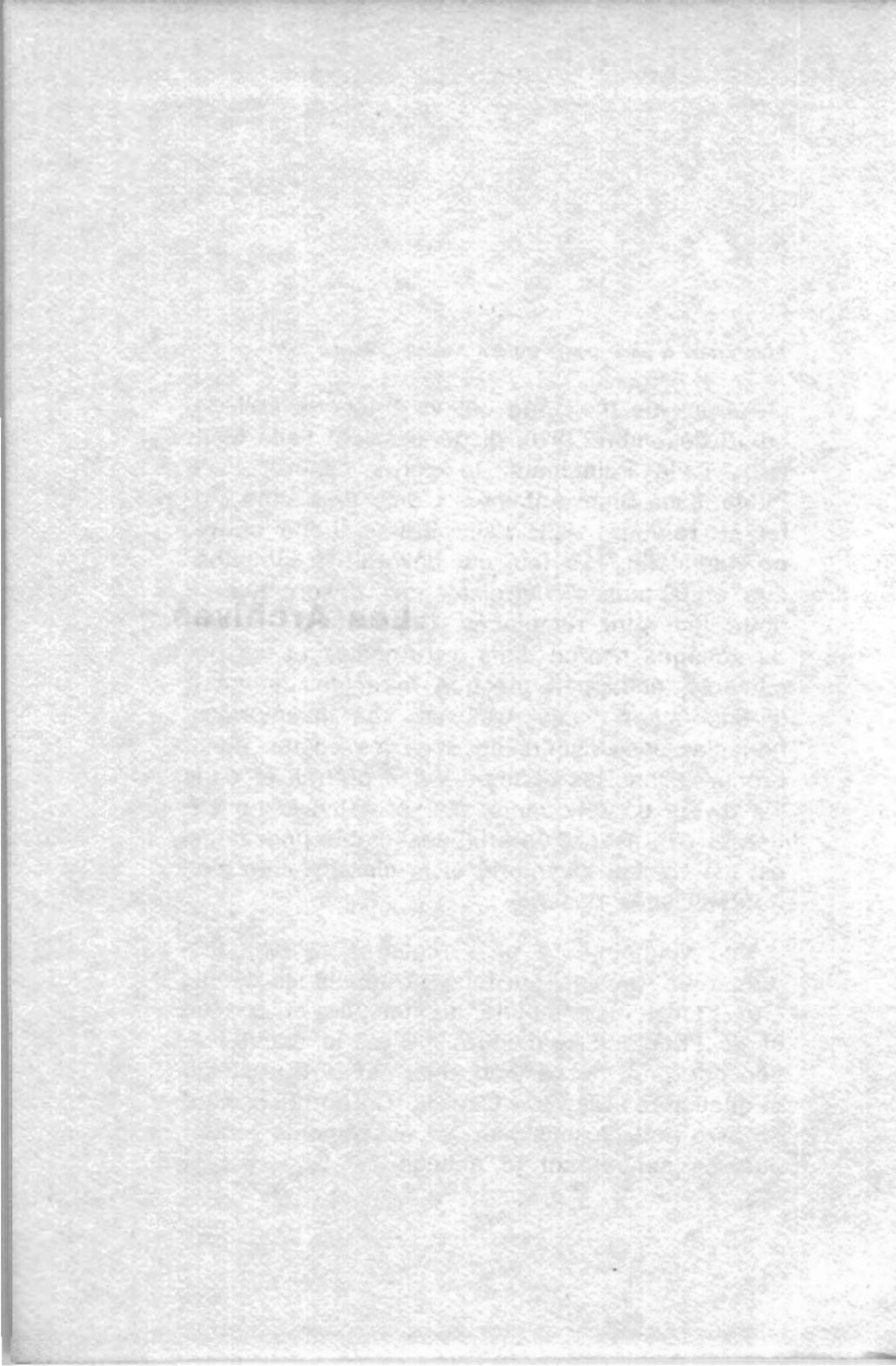
7. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

8. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

9. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

10. The work done during the period from 1st January to 31st March 1954 is as follows:-

Les Archives



* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », février 1966.

Ceux de mon âge ont vu brûler le collège. Le 15 décembre 1920, disparaissaient l'aile Mailoux, l'aile Painchaud, le corps central, l'aile Pilote, l'aile Saint-Antoine. L'âme de l'Alma Mater se réfugiait dans l'aile Boulet, toute neuve, providentielle. Le feu, qui dévorait la bibliothèque et le musée, détruisait des trésors qui ne pourraient être remplacés. Cependant, l'histoire du collège, inscrite dans les Annales et les documents, échappait presque miraculeusement à la destruction. Les Archives, non inventoriées, non classées, dispersées dans les voûtes de la procure, dans les chambres des prêtres et dans les divers départements, étaient sauvées en entier, et ce trésor, d'un prix inestimable pour nous, est maintenant inventorié et la classification s'en poursuit sans relâche.

Une vingtaine de gros registres reliés constituent les Annales, qui relatent depuis les débuts (1827) l'histoire complète, quotidienne, du collège et de l'Ecole d'Agriculture. C'est la multiplication par vingt de ce vœu émis par le Bureau du 6 décembre 1842 : « Que la Corporation aura un livre pour y consigner les événements remarquables concernant le collège. »

Les Ephémérides remplissent une soixantaine de cahiers épais et lourds, et apportent par l'image et l'impression leur contribution à l'histoire.

Cinquante-six albums et des centaines de portraits font revivre à nos yeux les personnes, les choses, les lieux.

Les registres de la procure, des préfectures, des diverses sociétés et les dossiers des anciens élèves complètent ce trésor.

Quand le fichier sera plus avancé, la richesse et la pluralité des sujets traités dans les milliers de documents, qui se classent actuellement, apparaîtront d'une façon plus précise. On y trouvera Chiniquy, qui fut membre de la Corporation externe, et que M. Alexis Mailloux, ancien supérieur et ancien curé de Sainte-Anne, a été combattre aux Illinois. On y rencontrera l'abbé de Calonne, qui était frère du Ministre des Finances de Louis XVI, et qui fut aumônier des Ursulines, aux Trois-Rivières. Il y possède un fonds formé de 133 documents fort intéressants, et qui retrace par la correspondance, l'histoire de sa famille maltraitée par la Révolution française. Une lettre à Louis XVI en constitue le document principal. Cette lettre, celle de Châteaubriand à M. Painchaud, un indult d'Alexandre VII (1667) sont les joyaux de nos Archives.

La Société de Colonisation du Saguenay fait revivre, en 500 documents, l'œuvre de Messieurs Nicolas Tolentin Hébert, François Pilote, etc. Une magnifique carte sur toile, par Denis

Malone (1851) conserve le plan des terres de la Société de Colonisation des comtés de L'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay. Les colons sont inscrits chacun sur son lot.

Le fonds Boulet témoigne des activités et du dévouement de Mgr Auguste Boulet et du Chanoine Frs-Xavier Jean, dans la colonisation de l'Abitibi.

Les Archives de l'Ecole d'Agriculture, intimement liées à celles du collège, le fonds « La Parmentière » confié à nos soins par le docteur Elzéar Campagna, terminent en beauté cette brève énumération.

La Société Historique de la Côte-du-Sud a son local dans notre département d'archives. Ses 1,200 dossiers, ses collections de livres, revues, journaux, cartes, s'ajoutent aux Archives du collège et en font une source intarissable et sans rivale pour l'histoire de notre région.

The first part of the report deals with the general situation of the country and the position of the various groups. It then goes on to discuss the specific measures that have been taken to improve the situation of the various groups. The report concludes with a summary of the findings and a list of recommendations.

The second part of the report deals with the specific measures that have been taken to improve the situation of the various groups. It discusses the measures taken in the field of education, health, and social services. It also discusses the measures taken to improve the situation of the various groups in the field of employment and income.

The third part of the report deals with the specific measures that have been taken to improve the situation of the various groups. It discusses the measures taken in the field of housing, water supply, and electricity. It also discusses the measures taken to improve the situation of the various groups in the field of transportation and communication.

The fourth part of the report deals with the specific measures that have been taken to improve the situation of the various groups. It discusses the measures taken in the field of agriculture, industry, and commerce. It also discusses the measures taken to improve the situation of the various groups in the field of tourism and recreation.

The fifth part of the report deals with the specific measures that have been taken to improve the situation of the various groups. It discusses the measures taken in the field of culture, sports, and leisure. It also discusses the measures taken to improve the situation of the various groups in the field of environment and natural resources.

L'Île-aux-Coudres



De L'île-aux-Cendres à la Pointe de Rivière-Ouelle

Photo Léopold Michaud

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », mai 1966.

Vous savez, chers anciens, qu'au collège de Sainte-Anne, nous portons naturellement notre vue vers le fleuve. La majesté de celui-ci, les hautes montagnes qu'il reflète, les couchers de soleil féériques attirent nos regards comme un aimant. Il n'est pas jusqu'aux tremblements de terre, qui originent, dit-on, dans la large crevasse, où se blottit la Baie St-Paul, et qui jettent leurs frissons sur la Côte-du-Sud. Entre cette coulée mystérieuse, qui s'ouvre dans les Laurentides, par laquelle se déversent les tempêtes et les secousses sismiques, et la paisible Côte-du-Sud se dresse une petite île, protectrice comme un bouclier. Chaque fois que nous levons les yeux au nord, nous apercevons l'Île-aux-Coudres. Les beaux soirs d'été, quand le soleil semble disparaître à regret derrière les montagnes, et qu'il s'attarde à peindre le ciel de mille couleurs, à nos yeux émerveillés il jette son « pont d'or » sur le fleuve et pose sur l'Île-aux-Coudres son premier pilier. La légende a profondément marqué cette île inscrite dans notre histoire. Les faits forgent l'histoire et la légende ajoute sa poésie. La nomenclature suivante en porte l'empreinte : La Roche à caya, la Roche pleureuse, L'Islette,

le Cap à la branche, le Gouffre du Cap aux Corbeaux, la Pointe des Roches, la Couacrie, l'Anse de Buttemont, l'Anse des Grandes Mares, l'Anse de l'Attente, le Ruisseau Rouge, la Pointe des Sapins, la Côte à la Baleine. La légende du Père de la Brosse et l'inscription de la première messe suffiraient à faire la renommée de cette petite île. Or les habitants de l'Île-aux-Coudres nous rendent nos regards. Dès les débuts du collège, les fils des insulaires s'inscrivent à Sainte-Anne. L'abbé Grégoire Tremblay, ecclésiastique, fait la salle et enseigne le latin, dès la première année du collège. En 1834, Messire Alexis Mailloux y prend la charge de directeur ; il sera curé de la paroisse et supérieur du collège, après la mort de M. Painchaud. Le fondateur était originaire de l'Île-aux-Grues, son successeur l'était de l'Île-aux-Coudres. L'abbé Eloi Victorien Dion et l'abbé Epiphane Lapointe firent leurs études et furent employés au collège de Sainte-Anne. Mais le premier élève de l'Île-aux-Coudres, inscrit au collège, fut Germain Dégagné, qui commença ses études classiques, le premier octobre 1831. La traversée se faisait à Saint-Roch-des-Aulnaies, dont le curé, Messire Louis Brodeur, fut l'ami et le bras droit du fondateur, M. Painchaud. Nous possédons une pièce d'archives qui indique que la pension des élèves Louis Tremblay, Elzéar St-Pierre, GERMAIN DÉGAGNÉ et Amable Bernier était payée par le curé Louis Brodeur, et nous avons le reçu donné par M. Painchaud (Painchaud, 3 - LI). Or le 30 juin 1836, lors d'une

promenade des élèves à la Pointe de Rivière-Ouelle, Germain Dégagné se noyait et inscrivait la première tragédie du genre dans l'histoire collégiale. En mai 1834, deux citoyens de l'Île-aux-Coudres, Abraham Martel et Marcel Harvey, s'étaient noyés à la Pointe de Rivière-Ouelle. On ne trouva que leur chaloupe. Deux ans plus tard, Germain Dégagné, à la fin de ses études, connaissait une fin tragique au même endroit.

Le lendemain de cette tragédie, un de ses confrères de classe, Henri Dionne, a écrit le rapport suivant :

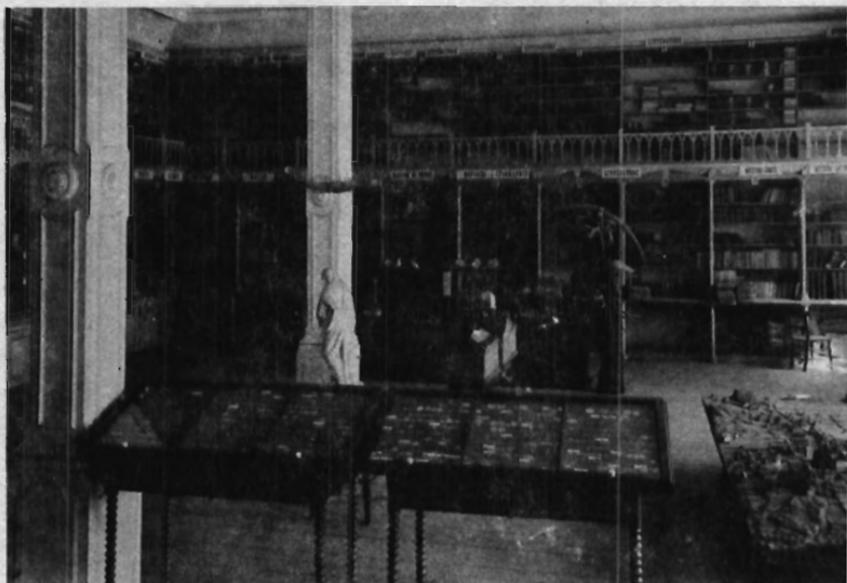
Collège de Ste-Anne, 1er juillet 1836
« Le collège de Ste-Anne déplore aujourd'hui la perte d'un de ses élèves, Germain Dégagné, étudiant en logique. Messieurs les régens de cette maison pleurent un de leurs plus estimables disciples. Il a mérité leurs regrets par sa piété, l'amour pour l'étude, et par beaucoup d'autres qualités qui le rendent précieux à l'établissement. C'est au milieu d'une fête champêtre donnée hier aux élèves, à la Pointe de la Rivière-Ouelle, que les cris : « A moi ! A moi ! Je me noie ... ! » viennent interrompre le plaisir d'une vivace jeunesse. Et c'est sous les yeux de toute la communauté qu'il est péri sans qu'il ait été possible de lui porter secours. Agé de 22 ans, tout brillant de santé, il promettait une carrière longue et brillante ... Jeunesse, santé, force, que vous êtes de frêles appuis contre la mort. Les restes ont été trouvés après sept à huit heures de recherches. Voilà pour son corps.

*« Mais son âme, où tuit-elle au moment qu'il
[expire ?
Son âme ? ... Ah ! viens alors, ange du saint
[empire,
Toi que le Tout-Puissant a mis auprès de lui,
Pour être son soutien, son guide et son appui ;
Viens auprès du Bon Dieu, dans le saint
[Empyrée
Introduire son âme ... indécise ... étonnée ...
Présente ses vertus, le Sang de Jésus-Christ
Qui le nourrit la veille où la mort le surprit.
Viens inscrire son nom sur le livre de vie
Au nombre des élus de la Sainte Patrie.
Ah ! vous qui sur ces bords avez vu ses ébats,
Vous, ses tendres amis, témoins de son trépas,
Si ses chants quelquefois ont élevé votre âme,
Donnez-lui, donnez-lui ce qu'un ami réclame
Une larme ... c'est là ce funèbre denier
Ce tribut qu'à la mort tout mortel doit payer.
Et quand vous passerez près du dernier asile,
Où la Croix des tombeaux jette une ombre
[immobile,
En murmurant des morts la pieuse oraison,
N'oubliez pas au moins de prononcer son
[nom. »*

(Henri Dionne, 34 - IV)

Henri Dionne est devenu prêtre. Il était né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il fut curé à Sainte-Luce, Madawaska. Il est décédé à Kamouraska, le 14 mars 1861. Il fut un grand ami du collège, et les Archives possèdent une bonne partie de sa correspondance.

Expo 67



La bibliothèque et le musée d'autrefois

« L'Ancienne bibliothèque et le musée étaient logés au même endroit. La photo ne nous en fait voir qu'une partie : côté sud et côté est. On peut apercevoir, au premier plan, les étalages de la numismatique, au centre : la maquette du collège de 1881, et à droite : le plan du village de Sainte-Anne en 1867. On sait que tout a été détruit dans l'incendie de 1920. Seule, la maquette du collège existe encore, conservée au Musée actuel ».



Plan en relief du site du Collège de Ste-Anne, envoyé à l'Exposition Universelle de Paris en 1867. On voit ici les quatre exécuteurs à l'oeuvre : Rév. M. Stanislas Vallée, M. Joseph Guimont, M. David Ouellet, M. Damase Caron.

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », août 1966.

Voilà un sujet d'actualité ! Mais non, c'est à cent ans en arrière que vous reportez la page des Archives.

En 1866, M. Jean-Charles Taché fit des instances auprès du collège de Sainte-Anne, pour qu'il expose à Paris, en 1867, un plan-relief du village de Sainte-Anne. M. l'abbé François Pilote, alors procureur, se mit à l'œuvre et fit exécuter un modèle en bois du collège et du village, qui était un chef-d'œuvre de patience. Il mesurait douze pieds et demi en longueur, cinq pieds et demi en largeur, et quinze pouces à sa plus haute élévation. Sous la direction de l'abbé Stanislas Vallée, David Ouellet, ancien élève et étudiant en architecture, Damase Caron, menuisier du collège, et Joseph Guimont, étudiant, exécutèrent ce travail avec grand soin et représentèrent avec une exactitude irréprochable une superficie de 120 arpents du village de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, reproduite sur une échelle de 1/300e. M. Pilote composa sur la paroisse, le collège et l'Ecole d'Agriculture un long mémoire, dont nous possédons le manuscrit. Une série de vues photographiques et des plans facilitaient

aux intéressés la compréhension du modèle. L'Ecole d'Agriculture et la Ferme Modèle envoyèrent leurs plus beaux produits.

Au début de mai 1867, M. Pilote partait pour l'Exposition Universelle de Paris, et apportait avec lui le plan-relief de Sainte-Anne.

Les journaux du temps exaltèrent le succès de cette exposition, où le Canada remporta sept médailles d'argent et dix médailles de bronze. La Gazette des Campagnes mettait l'accent sur les exhibits de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et avec raison, car M. Pilote revint d'Europe avec deux médailles d'argent pour les produits de l'Ecole d'Agriculture et de la Ferme, et une mention honorable pour le plan-relief de Sainte-Anne, qui avait attiré tant de visiteurs.

Nos Archives conservent les deux diplômes suivants :

I — Exposition Universelle de 1867, à Paris.
Le jury international décerne une médaille d'argent à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne (Canada — Colonies anglaises)
Groupe VII — Classe 67 — Collection de produits et céréales.

II — Exposition Universelle de 1867, à Paris.
Le jury international décerne une médaille d'argent à la Ferme Modèle de Sainte-Anne (Canada — Colonies anglaises)
Agriculture et industrie.
Groupe V — Classe 43 — Collection de produits.

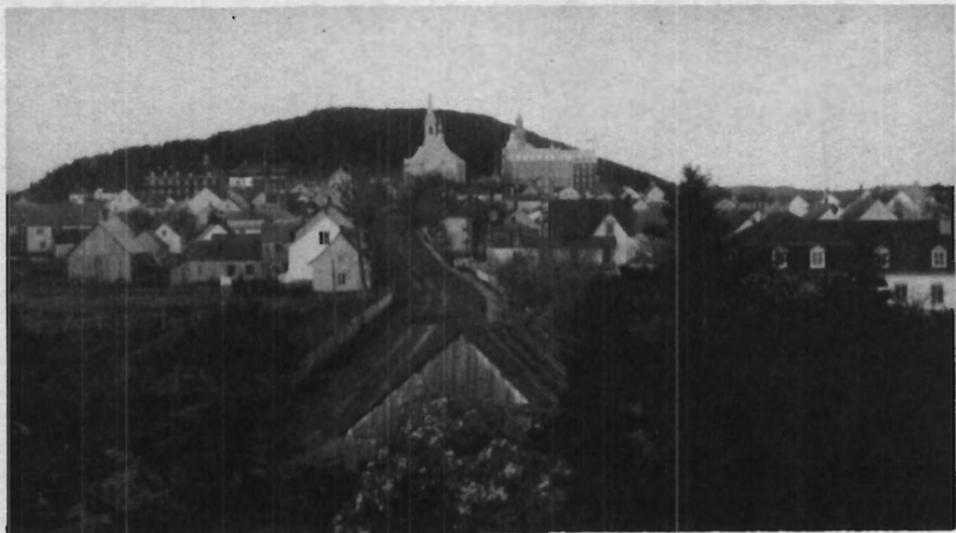
Les deux médailles sont conservées au Musée du collège sous l'active surveillance de M. l'abbé René Tanguay. Pour ce qui est du plan-relief, nous l'avons vu jadis dans le musée aménagé sous la coupole du dôme. Il nous apparaissait comme un témoin précieux des temps passés. Il avait subi « l'outrage des ans », car des gamins l'avaient détérioré, lors de la construction des toits français, en 1881. L'incendie de 1920 a fait disparaître ce beau souvenir, dont il ne reste plus qu'une photographie montrant les quatre artisans à l'œuvre.

Voilà ce que l'on fit à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il y a cent ans. En 1967, l'Expo de Montréal aura-t-elle des médailles d'argent pour nous ?

The first of these is the fact that the
the second is the fact that the
the third is the fact that the
the fourth is the fact that the
the fifth is the fact that the
the sixth is the fact that the
the seventh is the fact that the
the eighth is the fact that the
the ninth is the fact that the
the tenth is the fact that the

La Pocatière

LA POCATIÈRE



Vers 1910



Aujourd'hui (1970)

* Cet article a paru dans «L'Union Amicale», novembre 1966.

Le 29 novembre 1669, François Pollet de la Combe Pocatière, capitaine au régiment de Carignan, unissait sa destinée à celle de Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys.

L'année suivante, le 18 septembre 1670, son beau-père, Nicolas Juchereau de Saint-Denys lui octroyait une portion du fief de la Grande Anse.

Mais François Pollet de la Combe Pocatière mourut le 20 mars 1672, et la même année, le 29 octobre, l'Intendant Jean Talon concéda officiellement à sa veuve cette portion du fief de la Grande Anse, qui fut ainsi érigée en Seigneurie.

Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys s'inspira de son prénom et du nom de son défunt mari pour former le titre de la nouvelle Seigneurie : Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

D'aucuns sentent leur curiosité piquée par ce mot aux origines mystérieuses, La Pocatière, et nous tenterons ici une explication.

François Pollet de la Combe Pocatière était originaire du Dauphiné, ancienne province du Sud-Est de la France, là, où les Alpes puissantes exhausent ces régions du doux pays de nos ancêtres. Dans ces contrées montagneuses, les petites vallées s'appellent des « combes ». Pour

sa part, le dictionnaire Littré nous apprend au mot « pollet », que c'est un terme provençal qui signifie « poulet ».

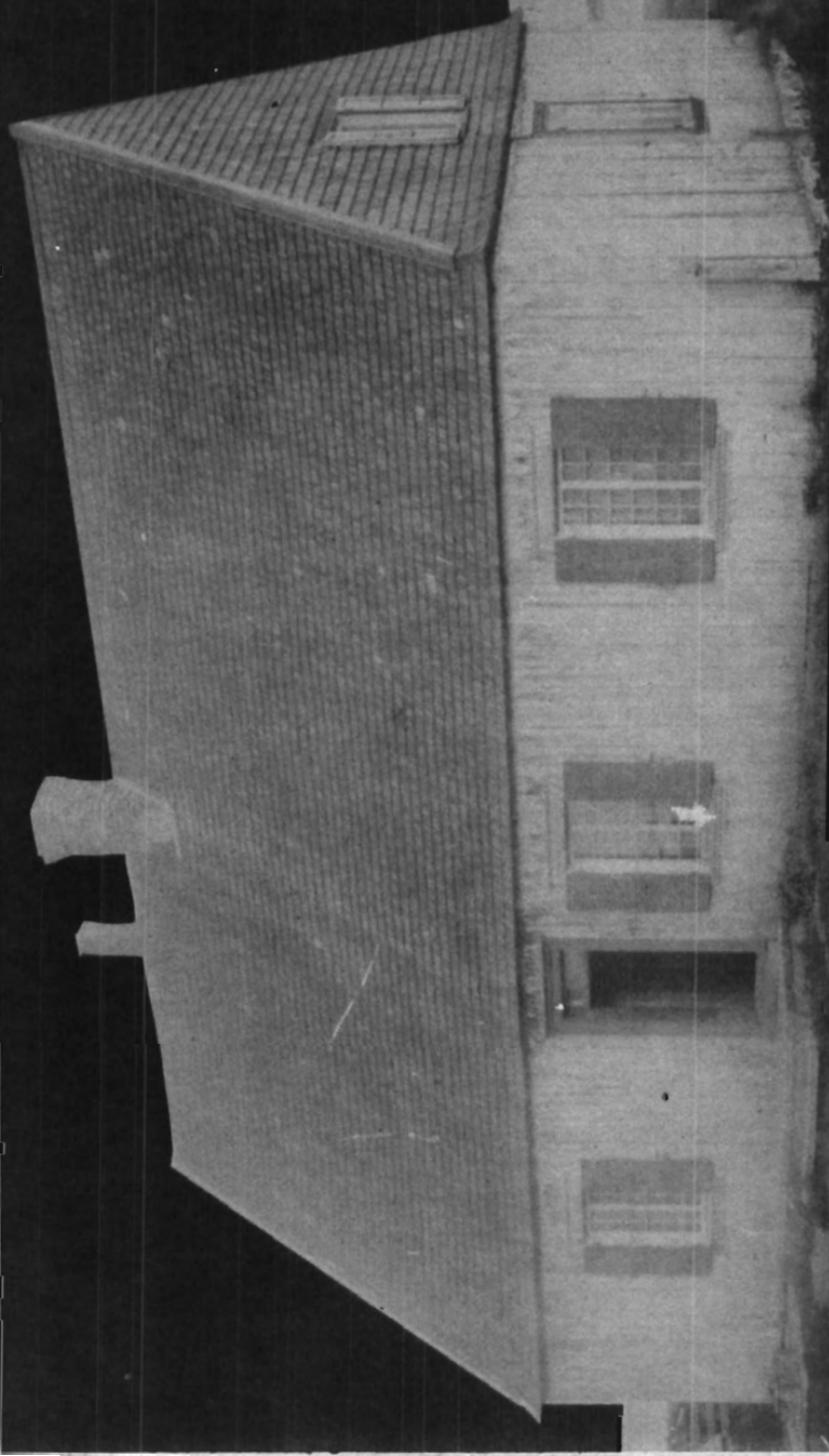
Les Pollet, étant de petite noblesse française, ont perpétué ce poulet dans leurs armoiries, qui « sont de gueules à un lion passant d'or sur le dos duquel est perché un coq de même. »

Or, au dit Dauphiné, dans l'arrondissement de la Tour du Pin, au Nord-Ouest de Grenoble, se trouve une localité nommée « La Pollatière », dont la forme ancienne était « Comba de la Pollatery », c'est-à-dire, La Combe de la Pollatière, ou la vallée qui appartient aux Pollet.

Il n'y a qu'à ouvrir un dictionnaire généalogique pour remarquer toutes les variantes que le temps impose à la structure des noms. Par quelle magie, ou par quelle nécessité, a-t-il durci à l'aide d'un « c » le doux et joli nom « Polatière », nous ne le saurons peut-être jamais. Qu'il nous suffise pour le moment de connaître l'étroite parenté qui unit ces deux localités : La Polatière, dans l'arrondissement de la Tour du Pin, et La Pocatière, dans le comté de Kamouraska.

Beaucoup de ces renseignements nous viennent d'une étude d'Emmanuel de Cathelineau, parue dans « Nova Francia », mars-juin 1931, et intitulée « Les beaux mariages d'une Canadienne. » Cette Canadienne était la fille de François Pollet de la Combe Pocatière et de Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys.

**Le clergé et l'éducation
à La Pocatière**



Maison où est né le Révérend Charles-François Painchaud, à l'Île-aux-Grues, le 9 septembre 1782.
« Belle maison canadienne du 18^e siècle : toiture en pente très prononcée, fenêtres à petits carreaux, avec volets, la grande cheminée pour le foyer central, une deuxième plus petite, pour la cuisine. Elle est en bois, reposant sur un solage en pierres. A gauche, le puits. Maison spacieuse, mais modeste. Le fleuve tout proche ».

(Note de la rédaction de « L'Union Amicale », février 1967)

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », février 1967.

Une page précédente nous présente la maison où est né notre fondateur, Messire Charles-François Painchaud. C'était le 9 septembre 1782, à l'Île-aux-Grues. L'enfant fut ondoyé à la maison. A l'âge d'un mois et vingt-huit jours, il fut baptisé sous condition à Cap-St-Ignace, le 7 novembre 1782, par Messire Jacques Panet, «-curé de L'Islet, de Saint-Ignace et des îles voisines. » Figure originale, s'il en fut, le curé Panet était le frère de Mgr Bernard-Claude Panet, archevêque de Québec (1825-1833).

Ce nouveau-né était prédestiné à fonder le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Conscient des déficiences de l'époque, il vit dans l'éducation une nécessité pour ses compatriotes. Comment aurait-il pu soupçonner les jugements qu'un siècle si différent du sien porterait sur son entreprise toute de dévouement. Ne laisse-t-on pas entendre que le clergé fut la cause de l'ignorance de notre peuple ? C'est alors qu'il est intéressant d'enlever la poussière sur les archives de la procure. Elles sont fort révélatrices, impressionnantes même. Je laisse aux autres collèges le soin de publier des documents indéniables. J'écris pour notre seul collège et pour notre région.

Convaincu de la nécessité de l'instruction, M. Painchaud a fondé un collège. Cette fondation n'a pas dû être une cause d'ignorance pour notre région ! Pour réaliser son idéal, le curé Painchaud a tout jeté dans la balance, son travail, sa santé, les encouragements à son peuple, son argent, sa dîme, tout. Les prêtres qui vinrent le seconder, consentirent à enseigner et à éduquer les jeunes gens pour un salaire dérisoire de quelques piastres par année. On instruisait les adolescents à un prix extrêmement bas. Vers 1900, le coût de la pension et de l'enseignement était de \$10.00 par mois ; plusieurs jouissaient d'une réduction et ne payaient que \$8.00 par mois.

Or, il y avait peu d'argent dans nos campagnes, à cette époque. Les cultivateurs, qui pratiquaient une culture familiale, payaient le compte de leur fils étudiant, en nature : du porc, du bœuf, du mouton, parfois de la farine et du sucre d'érable. Voilà qui n'est pas commode pour payer les comptes d'épicerie, de librairies, les salaires, les intérêts, le chauffage, les taxes, etc.

Les professionnels jouissaient d'un talent particulier pour réclamer des bourses et profiter de la générosité d'oncle, de frère, de cousin prêtres. Les curés de chaque paroisse étaient quémandés à la dernière limite.

Et tous, professionnels, ouvriers, cultivateurs correspondaient sans relâche, et demandaient

des délais. Et ces délais s'étiraient parfois jusqu'à la prescription.

Pour soutirer à l'Etat des allocations de quelques centaines de dollars, il fallait composer de véritables réquisitoires, qui ne parvenaient pas toujours à convaincre.

Aucune institution ne peut subsister à un tel régime. Comment notre collègue a-t-il réussi à se maintenir ? Les prêtres enseignaient presque gratuitement ; les curés sacrifiaient leurs économies ; leur testament déversait sur la maison les quelques centaines de piastres qu'ils avaient laborieusement épargnées ; mais les familles et les familiers soulevaient parfois des objections qui rendaient ces successions pénibles à réaliser et souvent illusoires. L'abbé Jean Naud, qui n'est jamais venu à La Pocatière, donnait à notre Alma Mater tout ce qu'il possédait et disait : « Je suis sec comme un os (Naud) ».

Tout cela est écrit en noir et en blanc dans les archives de la procure. La situation se tendait de plus en plus. Les terres, qui formaient un magnifique et solide patrimoine, étaient hypothéquées à leur valeur, et prévenaient la dépréciation des obligations et la banqueroute. Malheureusement, on fit campagne contre Messire François Pilote et ses achats de terres, et l'on fit perdre le crédit du collègue. Réclamations, demandes de remboursement, protêts s'abattirent sur l'institution et la banqueroute devint imminente.

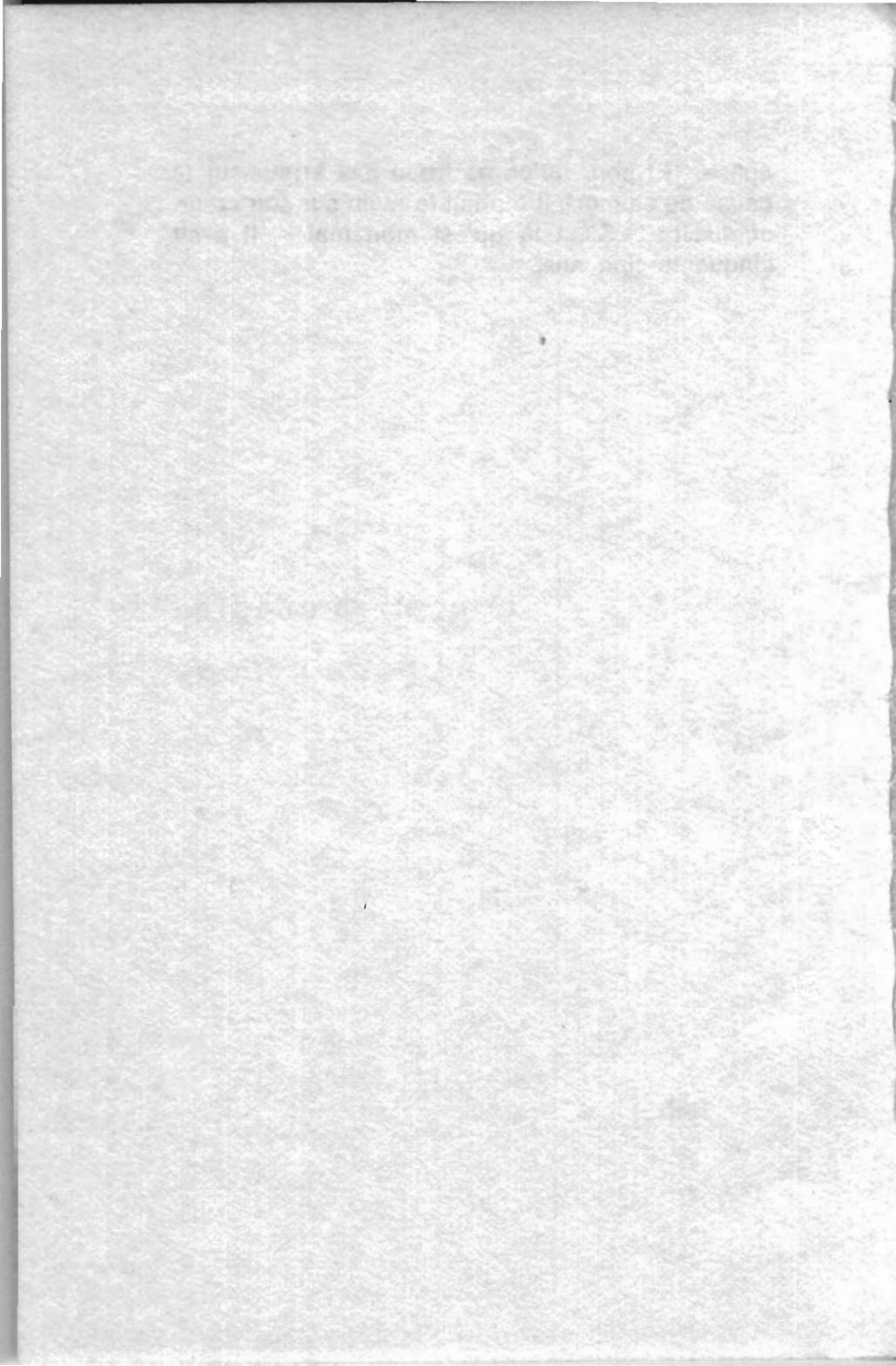
Le Cardinal Taschereau fit plus que tout autre pour rétablir le crédit du collège et le sauver de la ruine. Il organisa une importante souscription, dont le clergé fit les frais en grande partie, tant par le montant souscrit que par le montant payé. Un ancien élève, négociant à l'aise, homme de bien, père d'un prêtre renommé, ami de la maison, écrivit au supérieur une longue lettre pour lui prouver que le collège était l'œuvre du clergé et devait être sauvé par lui. Une autre lettre, de M. Pilote celle-là, nous parle d'un de nos plus illustres anciens élèves, et révèle que c'est le seul laïc qui ait payé sa souscription en entier.

Nos Collèges, et nos procureurs en particulier, ont fait preuve d'une discrétion exemplaire sur ce chapitre. Les comptes non payés, les cours classiques à crédit, des élèves instruits par la générosité d'un curé ou d'un oncle prêtre et qui briment le clergé, voilà un sujet où les procureurs et les archivistes s'arrêtent à des méditations.

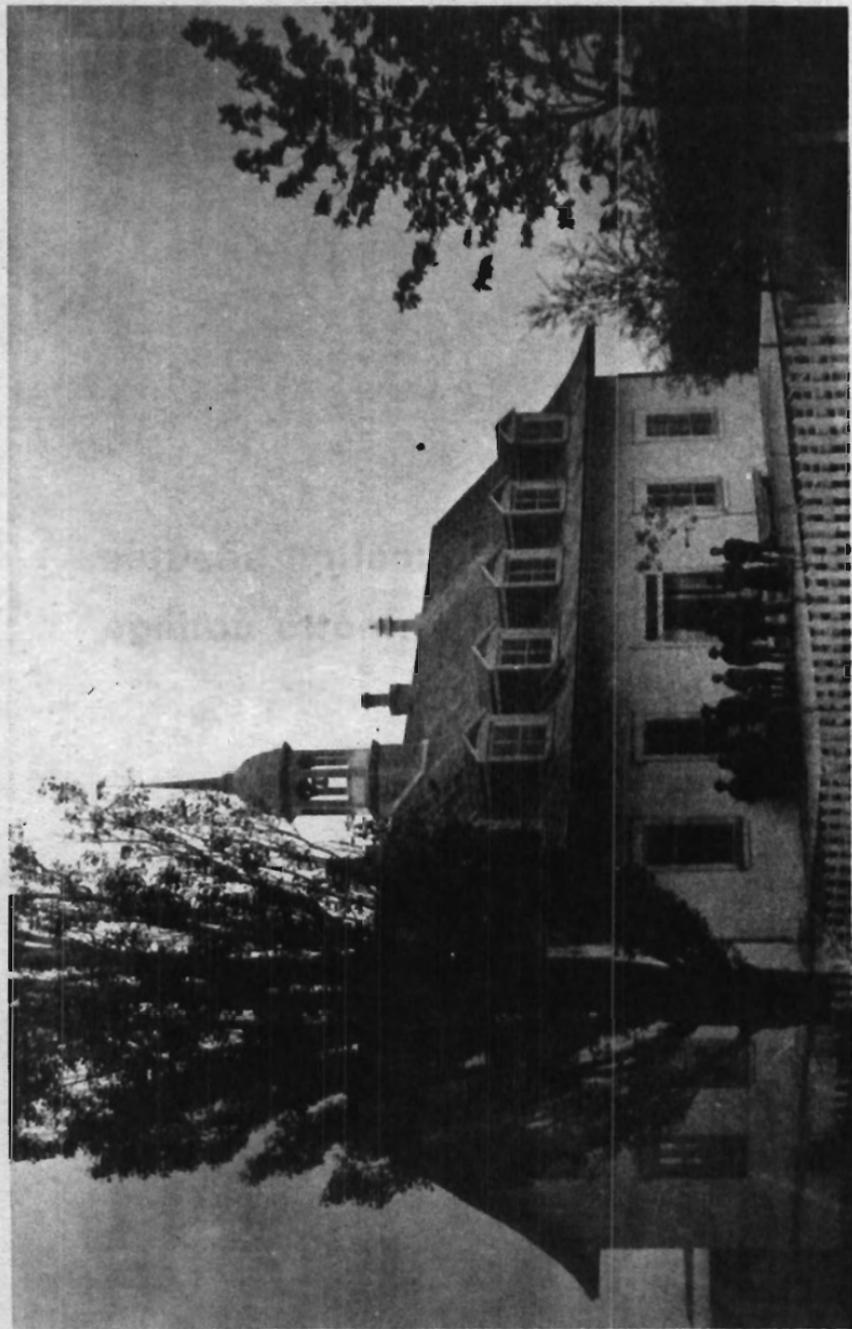
Or, le prêtre peut s'être sacrifié à l'âge de vingt ans, il peut ensuite soutenir une bonne œuvre toute sa vie, il peut pardonner aux ingrats et oublier les dons de sa main droite, il reste quand même un être humain et ne peut demeurer indifférent à certaines injustices.

Notre fondateur, écrasé sous le fardeau, se faisait inhumer à l'Isle-aux-Grues, à l'ombre de la maison paternelle, sous les dalles de son

église. Et pour qu'on ne fasse pas erreur sur la cause de sa mort, il mettait la main sur son cœur, et disait : « C'est là qu'est mon mal. » Il avait cinquante-cinq ans.



**Éducation adaptée
en notre collège**



La première école d'agriculture au pays.

* (Notes de la rédaction de « L'Union Amicale »).

« La première Ecole d'Agriculture au pays, fondée par l'abbé Pilote. La maison existe encore. Elle est habitée aujourd'hui par le Dr Charles Richard et M. Pierre Bilodeau, professeur. En 1912, on construisit un autre édifice en briques, agrandi en 1933 et en 1957, sur le site actuel, à l'Est de la montagne. En 1962, l'Ecole devenait l'Institut de Technologie Agricole. »

« Le numéro de mai 1967 présentait en première page la photo de la première Ecole d'Agriculture au pays, fondée par M. Pilote en 1859. A ce sujet, notre ami Pierre Brunet, des Archives d'Ottawa, nous communique quelques renseignements nous apprenant que M. Pilote a eu deux précurseurs, même si les projets de ces derniers n'ont pas eu de suite. Rendons à César ce qui est à César :

a) Un monsieur Schadgett tenait une Ecole renommée au Lac Beauport en 1831. Il y aménagea douze chambres et trois grands dortoirs pour recevoir des élèves en agriculture... Mais n'ayant pu recevoir de l'aide de la Législature, M. Schadgett dut fermer son Ecole dès 1832.

b) M. Joseph-François Perrault qui a tant fait à Québec pour l'instruction, voulut aussi vers le

même temps, établir une ferme modèle ou une Ecole d'Agriculture. Il acheta un terrain à la Petite Rivière, engagea un professeur suisse qui enseigna pendant un an ; mais, malgré les promesses de subsides, qui ne vinrent pas, M. Perault dut abandonner en 1833. (Cf. Pierre-Georges Roy : « Toutes petites choses du régime anglais »)

Qui sait si ce ne sont pas ces deux pionniers qui donnèrent l'idée à monsieur Pilote ? ».

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », mai 1967.

Le collège de Sainte-Anne a donné beaucoup de prêtres, surtout au diocèse de Québec. Cette réalisation légitimait la fondation de cette institution, mais le plan des fondateurs était encore plus vaste.

En 1842, conscient du retard des Canadiens-Français dans le domaine du commerce et des affaires, le collège de Sainte-Anne ouvrit un cours commercial (cours anglais) parallèle à son cours classique. Un grand nombre de professeurs anglais y enseignèrent leur langue maternelle et les sciences commerciales. Les O'Grady, Giblin, Dunn, Duffy, Dowling, Mc Donnell, Mc Gauran, O'Farrell, Mc Guirck, Campbell, Malone, Murphy, Kerrigan, Kelly, Gallagher, Cassidy, Connelly, Watters, O'Donaghue, Hart et autres rivalisèrent de zèle et de dévouement avec les prêtres de la maison. Quelques-une d'entre eux étaient ecclésiastiques.

En 1859, M. Pilote, après un voyage en Europe, fondait l'Ecole d'Agriculture et transformait les terres du collège en Ferme Modèle. La maison, qui existe encore, et qui fut la première Ecole, abritait une imprimerie, et fut témoin de la publication d'un journal agricole, La Gazette des Campagnes. Emile Dumais mit ce journal au monde en 1861, et Firmin Proulx en a assuré la survivance jusqu'en 1895.

Dans le domaine des arts et métiers, le collège, dès ses débuts, ouvrit un atelier de menuiserie, où se sont fabriquées des pièces, qui existent encore dans notre maison. Egalement, un atelier fut monté à l'Ecole d'Agriculture, et les élèves y apprirent quotidiennement le métier si pratique de travailler les morceaux les plus rudimentaires du roulant agricole.

Le 2 avril 1876, un Cercle Agricole fut créé à Sainte-Anne, et beaucoup d'autres paroisses suivirent cet exemple. Puis on rêva de convertir la Ferme Modèle en Ferme Expérimentale, à l'avantage de la classe agricole. Ce fut un beau projet. Ce fut un projet aussi que le désir d'ouvrir à Sainte-Anne une Ecole Normale, afin de former des professeurs qualifiés pour l'enseignement primaire. Ces projets furent mis en échec, mais ils n'en démontrent pas moins l'ouverture d'esprit de nos prédécesseurs.

L'émigration exerçait ses ravages dans notre jeunesse rurale. L'Episcopat canadien-français et nos hommes politiques jetaient le cri d'alarme. Y eut-il un endroit où la réponse fut plus prompte

et plus efficace. Sous la direction de l'abbé N.T. Hébert, la Société de L'Islet-Kamouraska entreprit l'œuvre gigantesque de coloniser le Saguenay. Le siège social de cette entreprise s'enracina au collège de Sainte-Anne, et M. Pilote, qui en devint le président, après en avoir été le secrétaire, y consacra son temps, sa plume et son talent. Plus tard, la Colonisation de l'Abitibi profitera de l'expérience acquise par le collège de Sainte-Anne dans la Colonisation du Saguenay, et Mgr Auguste Boulet se consacra à cette œuvre méritoire. Il sera secondé par ce prêtre sympathique, que nous avons tous aimé et admiré, l'abbé Frs-Xavier Jean, plus tard chanoine. Une lettre parvint un jour au collège portant comme adresse : « M. l'abbé Tibi (Abitibi), collège de Sainte-Anne ». L'abbé Jean en hérita, et elle lui était destinée.

L'Ecole d'Agriculture se développait et rayonnait. Son action atteignit la Gaspésie, et l'Ecole des Pêcheries fut fondée, et le Commandant Beaugé nous revient ici en mémoire. Le Service Social Economique s'employa à former les esprits à la technique de la Coopération, et à en faire profiter notre région. Malgré mille activités, un professeur de l'Ecole, le regretté M. Gonzague Fortin, ressuscitait La Gazette des Campagnes.

An collège, Mgr Wilfrid Lebon écrivit en deux volumes l'Histoire du Collège de Sainte-Anne, et fonda La Société Historique de Kamouraska, qui est devenue La Société Historique de la Côte-du-

Sud. Cet organisme s'est développé grâce au travail éclairé et constant de Mgr Léon Bélanger et de quelques dévoués collaborateurs. Plusieurs centaines de dossiers, des volumes, des collections de journaux, des revues, des documents donnent à notre région une valeur historique incontestable. Les archives du collège, dont la classification se poursuit, voisinent la Société Historique et les deux fraternisent comme des jumelles.

Ces laborieux ouvriers étant presque tous des prêtres, le Sanctuaire de Fatima naquit de leur initiative et de leur amour de la Sainte-Vierge.

Et la vie continue, et une évolution adaptée au temps et aux besoins fermente en nos murs. Venez voir plutôt.

The first part of the book is devoted to a general introduction to the subject of the history of the world. The author discusses the various theories of the origin of the world and the different views of the progress of human civilization. He also touches upon the question of the unity of the world and the possibility of a common history for all nations.

In the second part of the book, the author deals with the history of the world from the beginning of the world to the present time. He traces the development of the human race from its earliest beginnings to the present day, and shows how the various nations and peoples have contributed to the progress of the world.

Ç'a tellement changé

© 1999 by the author

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », août 1967.

Le 30 juin 1967, nos bonnes Sœurs de la Sainte-Famille ont définitivement quitté le collège.

Les jours précédents, j'avais exhumé des Archives le contrat qui liait la Corporation du collège de Sainte-Anne et la communauté des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, puis le document qui relate la Fondation et la mission des Sœurs au collège de Sainte-Anne.

Le 23 août 1905, Sœur Saint-Pierre, supérieure, Sœurs Saint-Nom-de-Marie, Saint-François-Xavier, Marie de l'Espérance, Saint-Adrien, Sainte-Emélie, Sainte-Foye, Sainte-Antonine arrivaient au collège ; et le 7 septembre suivant, Sœurs Sainte-Augustine-Marie, Saint-Maurice, Saint-Léon et Saint-Louis-Albert les rejoignaient. Les huit premières venaient de Sherbrooke, les quatre autres de Memramcook. A cette époque, il y avait au collège 381 élèves, dont 250 pensionnaires, 22 prêtres et 18 ecclésiastiques ; 37 élèves de l'Ecole d'Agriculture prenaient leurs repas au collège. Les Sœurs furent de bonnes collaboratrices, travaillant à la cuisine, aux réfectoires, à la buanderie, à la lingerie, à la sacristie ; au début, elles faisaient même les lits dans les dortoirs.

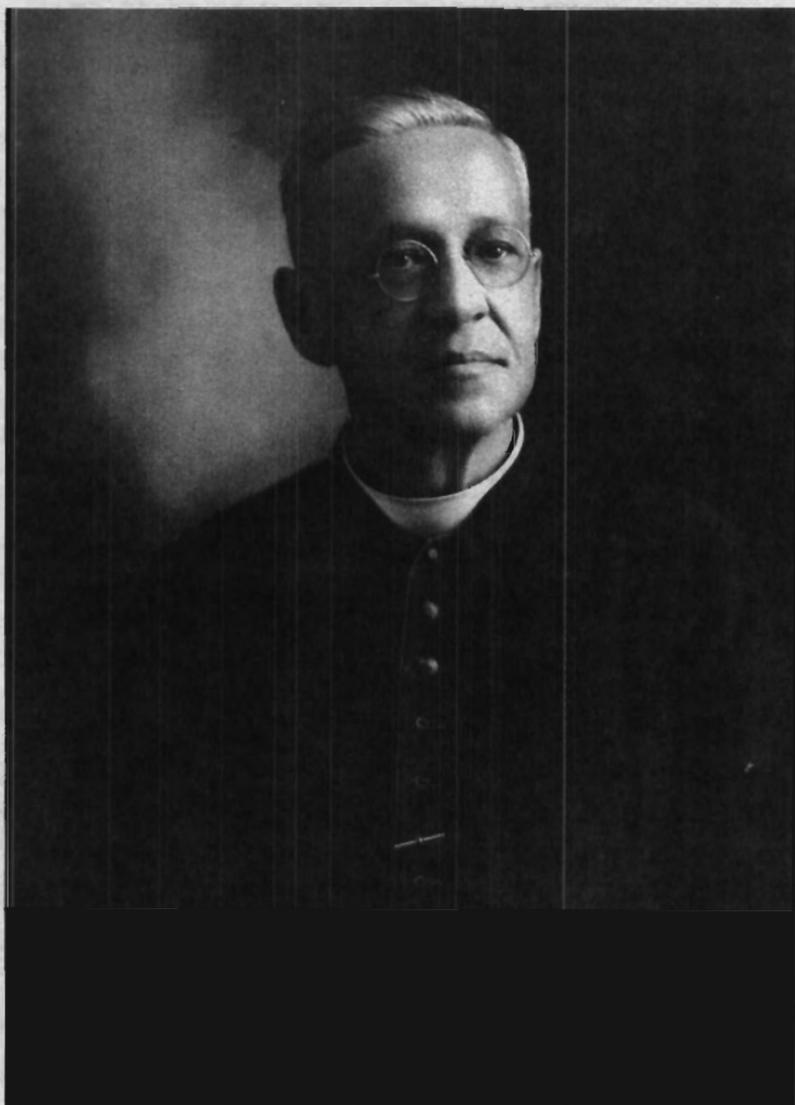
Le 6 août 1916, leur couvent fut incendié en même temps que l'usine et la boutique à bois. C'est alors que les Sœurs commencèrent à déménager à travers le collège. Logées d'abord dans quatre classes du cours classique, elles occupèrent, à la rentrée des élèves, les chambres qui servent aujourd'hui d'infirmerie, puis ensuite l'annexe. En 1918, elles s'installèrent dans l'appartement destiné à devenir le réfectoire du cours classique. En 1926, elles prirent enfin possession du couvent actuel, qui pendant plusieurs années abrita une quarantaine de Sœurs.

Tous ces événements défilaient dans mon esprit, lorsqu'au moment de leur départ, je me suis enquis de leurs impressions ; la réponse vint sans hésitation : « Ç'a tellement changé ! »

Cette même réponse, je l'avais déjà entendue, une quarantaine d'années plus tôt, de la bouche d'un vieillard, qui traduisait ainsi sa résignation, son fatalisme devant la mort : « Ç'a tellement changé ! » Cette affirmation m'avait presque choqué alors, mais aujourd'hui, je la comprends très bien.

Les Sœurs de la Sainte-Famille sont demeurées soixante-deux ans au collège de Sainte-Anne. Dans le même nombre d'années, ceux qui me lisent aujourd'hui, ceux qui sont scandalisés peut-être d'une telle étroitesse, auront presque tous eu l'occasion de répéter à peu près les mêmes paroles pour alléger les angoisses du départ, et vous les prononcerez probablement, au grand scandale des surhommes de l'an 2029.

**S.G. Mgr Paul-Eugène Roy
et le
chanoine Ludger Dumais**



Le Chanoine Ludger Dumais

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », novembre 1967.

Le 28 février 1925, une forte secousse sismique ébranle la région et provoque un immense émoi dans le collège. Terrassé par sa dernière maladie, M. le Chanoine Ludger Dumais ressent douloureusement ces soubresauts inaccoutumés. Le 14 mars suivant, il rend son âme à Dieu, et laisse un grand vide au collège de Sainte-Anne et dans le cœur de ses nombreux amis.

M. le Chanoine Dumais jouissait d'une réputation bien méritée de professeur émérite et d'orateur de renom. Que d'oraisons funèbres n'a-t-il pas prononcées à la mémoire de confrères défunts. Nous en conservons soigneusement les manuscrits. Mais sa modestie le portait à refuser sans cesse les charges honorifiques, ce qui a provoqué les deux incidents que je veux relater.

En avril 1914, l'Archevêque de Québec, Mgr Ls-Nazaire Bégin, accède aux honneurs de la pourpre cardinalice. Le comité chargé de préparer la réception du nouveau Cardinal, à son retour de Rome, demande au Supérieur du collège de Sainte-Anne, M. Ludger Dumais, de rédiger et de présenter une adresse à Son Eminence, au nom du clergé diocésain. M. Dumais refuse cet honneur.

Mgr Paul-Eugène Roy était alors évêque auxiliaire. Il était de six ans et demi l'aîné du Supérieur. L'ancien curé Camille Brochu et ses sœurs, cousins des abbés Roy, attiraient ceux-ci à Saint-Denis, la paroisse natale de M. Dumais. L'évêque auxiliaire de Québec et le supérieur du collège de Sainte-Anne se connaissaient donc de longue date.

Aussi Mgr Roy prend-il en main l'affaire de l'adresse : « Vous avez tort, écrit-il à M. Dumais, de ne pas accepter l'onus et l'honor. On a voulu profiter de l'occasion pour mettre en vedette le personnel si méritant de nos maisons d'éducation. Le choix de Sainte-Anne a paru motivé, et fera plaisir à bien du monde. Contre ces raisons d'intérêt général, vos raisons personnelles ne sauraient prévaloir. D'abord vous ne ferez croire à personne que vous n'êtes pas aussi capable que les 9/10 du clergé de faire une adresse.

.....
« Non vraiment, nous ne pouvons pas nous résigner à renoncer à vous parce que vous ne seriez pas capable !!!
.....

« Vous le voyez, j'y vais tout droit. J'ai assez d'estime pour vous pour me permettre ce procédé. « Dieu vous bénisse et vous inspire. »

Le Supérieur du collège de Sainte-Anne s'exécuta, et sa réussite fut complète.

En juin 1914, M. Dumais termine sa sixième année de supériorat et des signes évidents lui

laissent prévoir sa réélection pour un troisième terme. Constant avec lui-même, il donne sa démission comme prêtre du collège de Sainte-Anne : « La raison, écrit-il, parle ici plus haut que le sentiment. » Et comme la goutte d'eau qui creuse patiemment la pierre, il laisse tomber : « J'affirme que ce n'est pas une fantaisie de circonstance qui me fait donner ma démission pour la quatrième fois. »

Mgr Roy reprend la plume pour tracer la remarquable lettre qui suit :

« Cher monsieur le Supérieur,

Vous avez, sans doute, de bonnes raisons pour demander votre congé au collège ? Je crois savoir que vos collègues en ont d'excellentes pour insister auprès de vous afin de vous faire accepter un nouveau terme d'office.

« C'est un gros sacrifice qui vous est demandé. Le collège, qui vous doit déjà tant, réclame d'avantage. Je ne veux pas vous importuner par une insistance déplacée. Vous me pardonnerez cependant de plaider contre vous en faveur du collège.

« Les hommes ne vous reprocheront pas, certes, d'avoir ménagé votre dévouement, et de n'avoir pas fait votre part. Mais Dieu a le droit de se montrer plus exigeant que les hommes, Lui qui est allé si loin dans la voie du sacrifice. Que vous demande-t-il dans les circonstances ?

« Consultez-Le, écoutez-Le ... et faites !

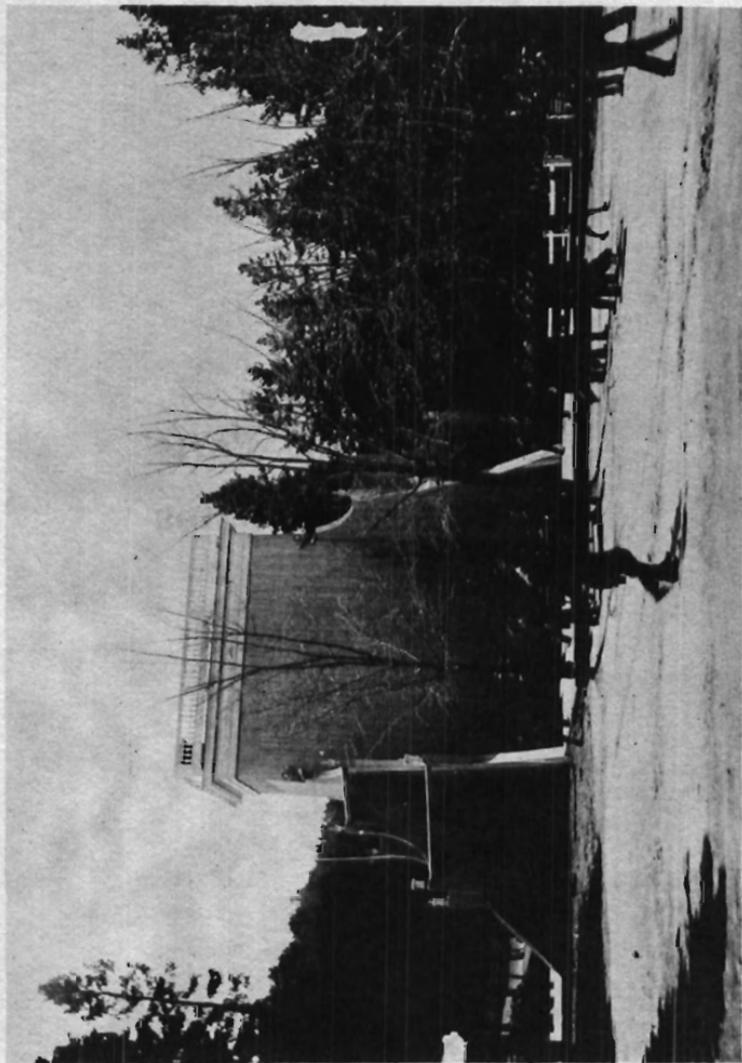
« Je bénis vos réflexions, et je prie le Sacré-Cœur de vous inspirer. »

M. Ludger Dumais comprenait le français, et il accepta un troisième terme comme supérieur.

Ceux, qui ont connu Mgr Paul-Eugène Roy, ont été impressionné par sa taille d'athlète, et ils concèdent sans peine qu'il fut un géant de la parole et de la plume.

Que ce soit dans le rôle du Supérieur ou dans celui de l'administré, l'action d'hommes semblables est pleine de leçons, en même temps qu'elle engendre l'admiration.

En parlant d'arts et d'artistes



Le vieux jeu de balle (1838-1939)

« Ce vieux jeu de balle, qui marquait au milieu de la cour de récréation la limite entre la Cour des Grands (à l'est) et la Cour des Petits (à l'ouest), a été démolie le 5 juillet 1939, pour laisser tout l'espace aux élèves de la Grande Salle, depuis que les Petits avaient pris position dans une nouvelle cour beaucoup plus vaste sur le versant nord de la Montagne. Ce vieux jeu de balle était centenaire. Il avait grand air... avec son mât élégant, où le drapeau des fêtes et des congés claquait joyeusement à la brise ».

(Note de la rédaction de « L'Union Amicale », février 1968)

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », février 1968.

A la page 343 du deuxième volume de Mgr Wilfrid Lebon, « Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière », nous lisons : « Le deuxième (jeu de balle) fut construit vers 1838 et restauré en 1883. C'était une construction à quatre façades rectangulaires couronnées par une gracieuse corniche. Les quatre angles, terminés chacun par deux grandes ailes, étaient surmontés de quatre petits bambini, qui avaient jadis, paraît-il, joué le rôle d'anges dans l'église de Rivière-Ouelle. Mgr Plessis, ne leur trouvant pas l'air suffisamment liturgique, exigea leur disparition de l'église. Alors, on leur coupa les ailes, et ils prirent place sur les jeux de balle de Sainte-Anne. (Bulletin des recherches historiques). »

« Des statues furent aussi condamnées à sortir du sanctuaire ou à ne s'y tenir que voilées ; des anges d'allure peu séraphique perdirent leurs ailes et rentrèrent dans la vie profane, en se pliant aux rôles les plus divers. On dit par exemple qu'il en est quatre aux angles du « jeu de balle » des élèves du collège de Sainte-Anne, qui stimulent d'un geste inlassable l'entrain des

récréations ; c'est ce qu'ils ont jamais fait de mieux. » (Bulletin des Recherches Historiques, mai 1919, page 153.)

Le 14 juillet 1805, le curé Alexis Pinet confie à Philippe Long, courrier, une somme due par la fabrique de Kamouraska à Pierre-Florent Baillargé, sculpteur, de Québec.

Dans un marché conclu, en 1809, avec la fabrique de Kamouraska, Louis Quevillon est qualifié d'architecte pour certains travaux de peinture et de dorure dans l'église. Le 4 août 1805, le même Quevillon et Louis Dulongpré, peintre, de Montréal, étaient à la Rivière-Ouelle, où ils signèrent un marché pour exécuter certains travaux dans l'église de cette paroisse. Quévillon s'engageait à faire un rétable de l'ordre corinthien, continuer la corniche dans les deux longs pans, etc ; et Dulongpré, à faire, entre autres ouvrages, quatre tableaux de 7 ½ pieds de haut sur 5 pieds de large. Ce Dulongpré, qui aurait fait, paraît-il, plus de trois mille portraits, est l'auteur d'un grand nombre de tableaux de nos églises. (Cf : Histoire du Palais épiscopal de Québec, page 294.)

Le 15 septembre 1813, Pierre-Florent Baillargé est mort, et son ciseau est ramassé par François Baillargé, maître sculpteur, de Québec, lequel se fait fort de parachever l'entreprise inachevée de Pierre-Florent dans l'église de Kamou-

raska. Il reste à faire : « Trois autels bombés, trois lampes, deux anges, avec leurs épées fulminants, un St-Esprit de quatre à cinq pieds ou à la place un Sauveur, un Christ sur le Dais de quatre à cinq pieds de haut avec la Sainte-Vierge d'un côté et Saint Jean-Baptiste de l'autre, ou à leur place un beau couronnement en sculpture qui puisse cacher les crochets, etc., etc. »

Le 7 novembre 1813, marché entre la Fabrique de Kamouraska et Basil David et David Fleuri David, maîtres sculpteurs, de Montréal, à l'endroit appelé *Saut des Récollets*. Dans ce marché, il est fait mention d'un atelier appartenant aux deux David, à l'Île-aux-Coudres.

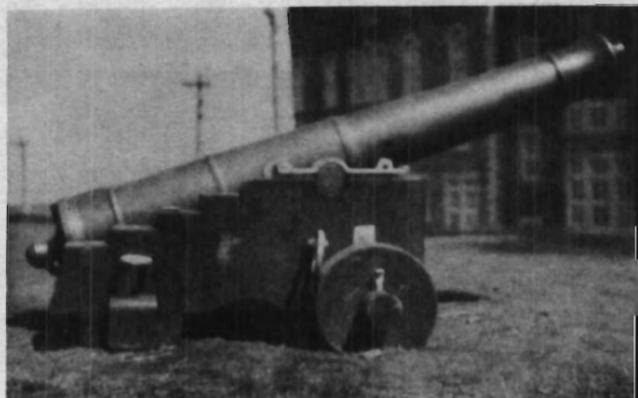
Pierre-Florent Baillargé et François Baillargé seraient fils de Jean Baillargé, menuisier, marié à Québec, en 1750. Jean-Joseph, l'aîné de ses enfants fut baptisé à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 12 mars 1751. (Voir Mgr Tanguay) Le parrain de Jean-Joseph fut Anauld-Joseph Chaussat, menuisier, marié à Québec ; lui et Jean Baillargé venaient de France. Ils devaient être à Sainte-Anne pour quelques entreprises. (Archives du collège 142 — XL et XLII.)

Thomas Baillargé, statuaire renommé au Canada, a sculpté un bas-relief pour l'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, « Souper d'Emmaüs », qui a mérité à son auteur la visite et les félicitations de Lord Dalhousie, un connaisseur

dans l'art, qui fut gouverneur du Canada, du 19 juin 1820 au 7 septembre 1828. En 1892, Mgr Chs-Ed. Poiré a fait des recherches vaines pour retrouver le « Souper d'Emmaüs » de Baillargé. Deux églises avaient été démolies et reconstruites, à Sainte-Anne, depuis la confection de cette œuvre artistique. (Archives du collège : 74 — LV.)

Sous la poussée du progrès, l'art statuaire, dans nos campagnes, a évolué. Plus tard, dans une de nos églises, on put admirer un saint Jean-Baptiste avec une peau de cariole ! Ce n'était pas encore l'art abstrait, mais cela ne dénotait-il pas une certaine tendance à verser dans la couleur locale ?

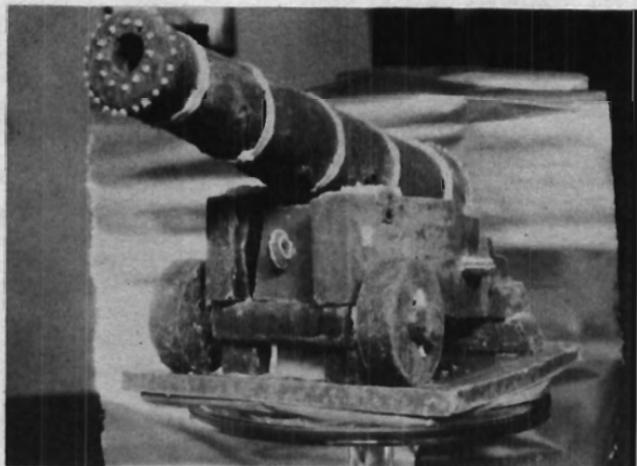
Nos canons



L'un des deux canons



Et son jumeau



Le petit canon
en sucre à la crème

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », mai 1968.

A la bénédiction de la première pierre du collège, le 2 juillet 1827, un petit canon que l'on avait placé sur un roc de la montagne, que l'on nomma par la suite « La Roche à Canon », souligna de sa voix éclatante l'événement important. Il retentit ensuite à toutes les fêtes de la maison, jusqu'au 14 juin 1855, alors que Mgr Baillargeon bénit la pierre angulaire de l'aile Pilote. La prodigalité des artilleurs, l'ardeur de l'obusier, les ravages de la rouille firent éclater le petit canon et les morceaux passèrent à quelques pouces de la tête des élèves qui l'entouraient. Le canonnier en chef, Alphonse Winter, finissant et qui devint prêtre, échappa de justesse à la mort.

Le 4 août 1914, jour de la déclaration de la guerre de l'Angleterre à l'Allemagne, une nouvelle pièce d'artillerie prenait place sur la Roche à Canon. C'était un petit canon de bronze, qu'un prêtre du collège avait découvert dans la boutique d'un maréchal-ferrant, à Sainte-Marie de Beauce. On lui avait fait une toilette toute neuve à la Fonderie Savoie, et tout pimpant, il reçut le nom d'Alonzo.

Né pour tonner, il fut fidèle à sa mission. Il fait ses débuts en saluant l'avènement glorieux

de Benoit XV ; il souligne la visite officielle du Lieutenant Gouverneur, l'Honorable P.E. Leblanc ; il donne de la voix à toutes les fêtes du Directeur et du Supérieur, aux principaux événements de la vie collégiale.

Le 18 juin 1917 , M. Auguste Boulet est élu supérieur, et Alonzo clame sa joie, mais il le fait un peu haut, et le coup « projette au loin ses débris palpitants ». Un intéressant billet du journal « Le Devoir » termine ainsi le récit de cet incident : « On confia à un brancard la dépouille, et un vieux serviteur du collègue alla reconduire à sa dernière demeure Alonzo, le canon fidèle, pendant qu'à quelques pas derrière suivait la tête basse et le front pensif celui qui donnait au petit canon dans ses plus beaux jours de triomphe, la poudre explosive et les projectiles. » Onze ans plus tard, le 17 mai 1928, les bonnes Sœurs de la Sainte-Famille placèrent, sur la table d'honneur au réfectoire des prêtres, Alonzo qu'elles avaient fait revivre dans la pâte et le sucre à la crème. C'étaient les Noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Hector Fillon. Ce gâteau concrétisait l'amitié taquine des confrères à l'endroit de l'artilleur d'Alonzo.

Grâce à l'initiative du docteur Alexis Déry, de Québec, et de quelques anciens élèves, le collègue possède aujourd'hui, pour remplacer Alonzo, deux magnifiques canons de marine, en bronze fin, pesant 600 livres chacun. Voici les détails qui les concernent, et qui sont énumérés

dans une lettre du docteur Déry à Mgr Wilfrid Lebon :

« Ces canons de marine furent coulés en Angleterre, sur les ordres de l'Amirauté, vers 1800.

« En 1804, ils furent expédiés en Canada et installés sur le « Rescue ».

« Durant la campagne de 1812, ils firent feu sur le lac Ontario, sous le général Brock.

« Durant la campagne de 1837, ils firent feu sur nos gens.

« Puis ils furent expédiés à Québec et installés à bord du garde-côte « La Canadienne ».

« Ils donnèrent la chasse aux contrebandiers de jadis pendant nombre d'années, de Québec à Saint-Pierre de Miquelon.

« Réinstallés à bord du « Bearenhead », patrouilleur temporaire dans notre Golfe.

« En dernier lieu, à bord du « Princess », qui les remplace par des canons plus modernes, en 1914. »

Ils arrivèrent au collège de Sainte-Anne, le 11 mai 1923.

Plus tard, le généreux docteur Déry fera cadeau au collège d'un autre canon, petit et « tout mignon ». Il s'appellera « Le petit Alexis ».

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 350

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

PROBABILITY

ENTROPY

TEMPERATURE

HEAT CAPACITY

PHASE TRANSITIONS

CRITICAL POINTS

UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 350

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

PROBABILITY

ENTROPY

TEMPERATURE

HEAT CAPACITY

PHASE TRANSITIONS

CRITICAL POINTS

UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 350

LECTURE 10

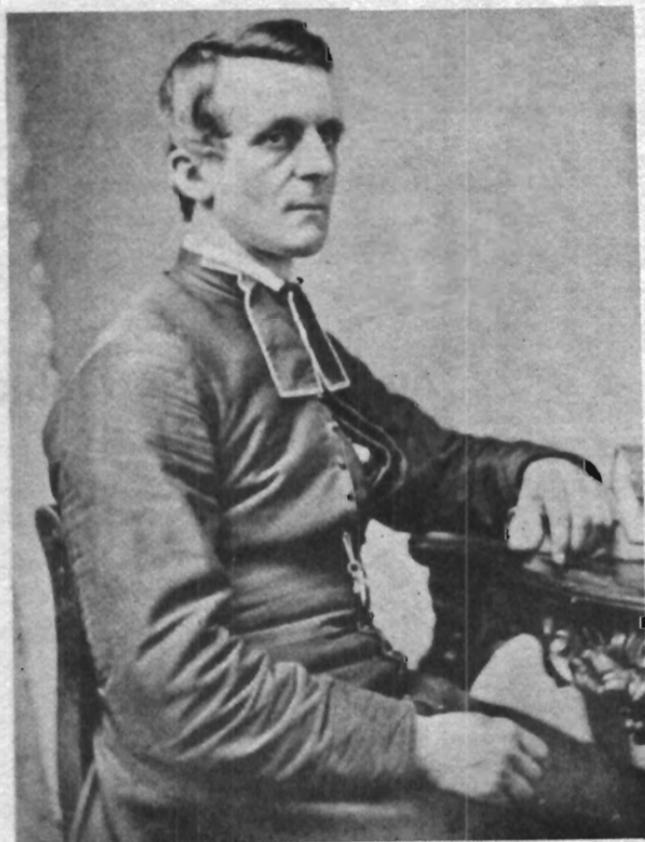
STATISTICAL MECHANICS

PROBABILITY

ENTROPY

TEMPERATURE

Au temps des troubles



L'abbé Achille Vallée

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », août 1968.

Le notaire Stanislas Vallée épousa Louise Fréchette, de Montmagny, et s'établit à Sainte-Scholastique, où son épouse lui donna son premier fils, en septembre 1837. Elle avait quinze ans.

Le notaire participait aux troubles, et il était dans le camp des patriotes, lorsque les troupes anglaises incendièrent Sainte-Scholastique. Mme Vallée était dans sa demeure avec une vieille servante irlandaise et son fils, Achille, qui n'avait pas trois mois. Devant les supplications et la jeunesse de Mme Vallée, l'officier anglais, chargé d'expulser les habitants de leur demeure, hésita un moment ; mais fidèle à sa consigne, il fit sortir les deux femmes et l'enfant. La servante dévouée fit asseoir Mme Vallée sur une botte de paille humide, au milieu d'un champ. Celle-ci portait son bébé dans ses bras. Transie de froid, car on était à la mi-décembre, les yeux pleins de larmes, elle regarda brûler sa maison. La vieille servante parvint à lui trouver un abri précaire, puis courageusement, elle se dirigea vers le camp des patriotes, où elle réussit à pénétrer. Le récit qu'elle fit à son maître le décida à quitter ses compagnons d'armes et à organiser

la fuite de sa famille vers Montmagny, la résidence de ses beaux-parents.

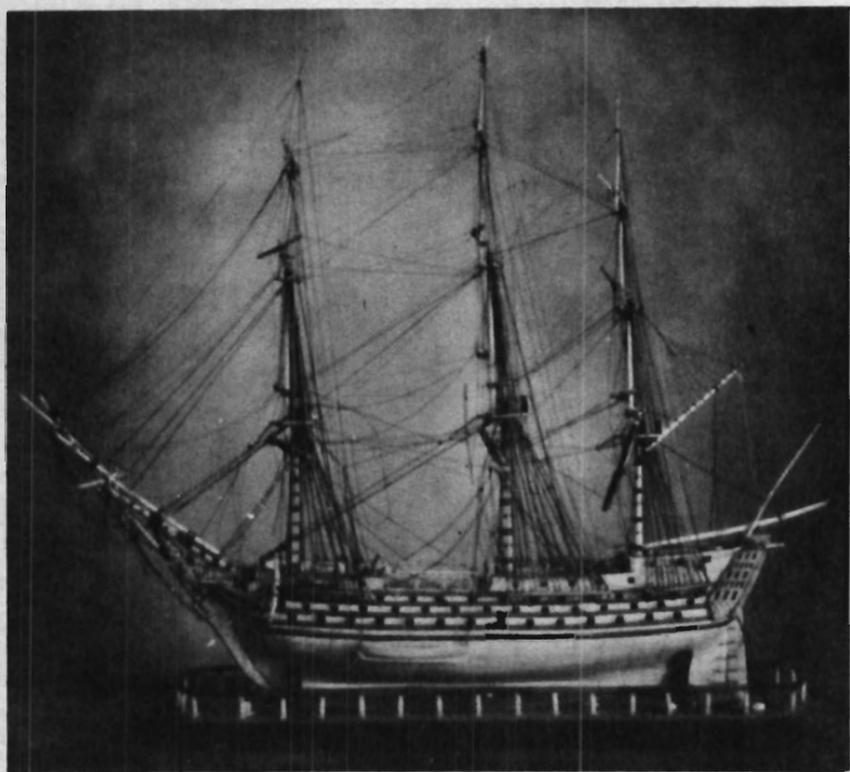
Lorsqu'ils atteignirent Trois-Rivières, la ville était remplie de troupes, et le notaire Vallée faillit être arrêté trois ou quatre fois. C'est alors que le postillon des malles anglaises lui porta secours, ce qui lui permit de se rendre à Québec, puis à Montmagny, où Sir Pascal Taché lui trouva une cachette sûre. Quelques jours plus tard, la vieille Irlandaise parvint à Saint-Thomas avec sa maîtresse et le jeune Achille. Ils se retirèrent chez les parents de cette dernière. Comme il y avait plusieurs réfugiés à Montmagny, des soldats vinrent y faire des fouilles, mais ils ne découvrirent personne. Après la proclamation de l'amnistie, le notaire Vallée se fixa à Saint-Thomas avec sa famille et y pratiqua sa profession.

Montmagny a toujours fourni un fort contingent d'élèves au collège de Sainte-Anne. Beaucoup d'entre eux ont brillé, tant au collège que dans la vie. Ce fut donc vers Sainte-Anne que se dirigea le jeune Achille Vallée, en 1851. Il termina son cours en 1859 et devint prêtre. Son frère Pamphile étudia aussi à Sainte-Anne, de 1860 à 1869 ; il pratiqua le droit et devint juge. Et c'est ainsi que les troubles de 1837-38 nous ont valu des élèves remarquables.

A la page 67 de l'annuaire de 1909-1910, la biographie de M. Achille Vallée est due à la plume de M. le Chanoine Ludger Dumais, qui s'est inspiré de trois lettres que nous possédons dans

nos archives : celle de l'abbé Lucien Gagné (Dumais, 135 — XXXVII.), celle de Mgr Antoine Gauvreau (Dumais, 135 — XL), et celle du juge Pamphile Vallée, de Roberval (Dumais, 135 — XLI). La notice biographique de l'annuaire a été reproduite en partie par Mgr Wilfrid Lebon, dans son premier volume de l'Histoire du Collège, à la page 514.

Le navire d'ivoire



Le navire d'ivoire

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », février 1969.

« Je m'empresse de vous transmettre la légende au sujet du petit vaisseau en ivoire que M. Painchaud a laissé à son cher collègue.

« Cet élégant et délicat bâtiment est le fruit de trois ou quatre années de veilles et de travaux d'un Français réfugié à Londres par suite de la Révolution de 1789. Ce Français que quelques-uns m'ont dit être un noble, d'autres un prêtre, donnait des leçons dans les familles, le jour, et le soir s'occupait à construire ce petit chef-d'œuvre. Lorsqu'il l'eut terminé, il le vendit à un capitaine de vaisseau qui l'apporta en Canada, espérant en tirer bon parti ; mais ayant éprouvé naufrage, ils (sic) eurent à souffrir de la faim dans la traversée et furent obligés de prendre terre en différents endroits, en remontant le fleuve. Le vent contraire et le manque de provisions le forcèrent encore à demander des comestibles chez M. de Borniol, curé alors à Saint-Laurent, Ile d'Orléans. Ce brave lévite l'accueillit avec hospitalité, l'hébergea plusieurs jours et lui offrit quelques effets pour subvenir aux premiers besoins. Le Capitaine reconnaissant des honnêtes procédés du prêtre lui fit cadeau du petit vaisseau.

« Vers 1816, le même capitaine de vaisseau revint encore au Canada et ayant conservé un souvenir affectueux de la courtoisie de M. le curé de Saint-Laurent, lui offrit de nouveau un autre bâtiment en miniature presque semblable au premier, et M. Borniol alla en faire l'offrande à l'Évêque de Québec, Mgr Plessis, qui le plaça dans sa chambre de réception où il fut exposé aux regards des visiteurs jusqu'en 1822, où il le donna à M. Painchaud.

« Voilà la légende que la chronique me fournit au sujet de ce petit bijou précieux par la matière employée à sa confection, mais plus encore par la main qui l'a légué.

« Vers 1834, un jeune chat brisa, pendant la nuit, une des vitres de la niche qui le contient, se prit à jouer avec les cordes, à monter, à descendre en grim pant dans les cordages et fit assez grand dégât. » (Pilote, 14-LXXXIV.)

Cette lettre intéressante fut écrite, le 12 avril 1842, à M. Pilote, par l'abbé Louis-Edouard Bois, alors vicaire à Saint-Jean-Port-Joli. Louis-Edouard Bois vint au collège de Sainte-Anne, à la première entrée, en octobre 1829. Il était finissant en juillet 1832. Il enseigna trois ans comme séminariste, et fut ordonné à Québec, le 8 octobre 1837. Il fut un archéologue distingué et compilateur de plusieurs ouvrages historiques sur le Canada. Il décéda à Maskinongé, le 9 juillet 1889. (Note de l'abbé J.B.A. Auclair.)

En 1937, M. Edmond Lecouvie, de Québec, a réparé en cent cinq jours de patient labour ce petit navire fait de deux cents pièces d'ivoire.

« Le navire a trois ponts, trois mâts et 114 canons. La coque mesure 19 pouces et l'espace compris entre la quille et l'extrémité des mâts mesure 31 pouces. Le bau mesure 4 pouces, et la profondeur du vaisseau est aussi de 4 pouces. La coque est faite de chêne britannique épais de un huitième de pouce et couvert de petites sections d'ivoire épaisses de un vingt-deuxième de pouce, assemblées au moyen de clous de cuivre faits à la main.

« Le navire est complètement équipé. Il a trois rangées de canons, tous faits à la main ; des cordages avec poulies d'ivoire, des lucarnes, des escaliers, des barils à eau, une cloche, des lisses de rabattue, des chaloupes de sauvetage, le tout en ivoire ; une statue de Viking sculptée dans un seul morceau d'ivoire et placée à la proue ; une poupe également sculptée dans l'ivoire ; la voilure est faite de fils de soie et de cheveux. »

(spicilèges : Volume 1937-41.)

Ce bijou est une des pièces les plus précieuses de notre musée collégial, où il fait l'admiration de nombreux visiteurs.

1. The first part of the report deals with the general situation of the country and the position of the various groups of the population.

2. The second part of the report deals with the economic situation of the country and the position of the various groups of the population.

3. The third part of the report deals with the social situation of the country and the position of the various groups of the population.

4. The fourth part of the report deals with the cultural situation of the country and the position of the various groups of the population.

5. The fifth part of the report deals with the political situation of the country and the position of the various groups of the population.

La madone



La Madone préside à la Cour de récréation

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », mai 1969.

A l'entrée de la montagne du collège, la Madone surplombe les cours de récréation, et protège les étudiants ; elle parle au cœur des anciens.

C'est le 4 juin 1857, que M. François Pilote, supérieur du collège, installa et bénit solennellement la première statue de la Vierge. L'éloquent curé de Saint-Denis, Messire Edouard Quertier, développa ce texte : « Posuerunt me custodem ». C'était une statue de plâtre, qui ne résista pas aux intempéries des saisons. Aussi, le 24 mai 1863, Mgr Lynch, évêque de Toronto, bénissait-il une deuxième madone, le jour de la Pentecôte.

Vingt-deux ans plus tard, le 27 mai 1885, une nouvelle statue fut bénite par Mgr Poiré, assisté de Messieurs Emile Dionne et Alphonse Têtu. Le sermon fut donné par M. Antoine Gauvreau, curé de Lévis ; trente-sept prêtres assistaient à cette cérémonie. Un grand ami du collège, M. Joseph Lagueux, curé de Saint-Jean-Port-Joli, avait fait don de cette statue, qui fut remplacée en 1907, mais qui trouva bientôt place dans la salle de récréation du cours commercial, et qui fut

transportée, il y a quelques mois, au musée collégial. C'est une œuvre de Jobin.

La Madone actuelle est en fonte, et elle a été donnée par la Maison Z. Paquet, de Québec, à l'occasion du second conventum des élèves finissants de 1886 ; M. Alfred Vandry, gérant de la Maison Paquet, faisait partie de cette classe. La cérémonie de bénédiction fut présidée par Mgr Antoine Gauvreau, curé de St-Roch de Québec. Il avait prêché, lors de la troisième bénédiction, et les deux fois, il développa ce texte, qu'il avait entendu de M. Quertier, quand il était élève : « Posuerunt me custodem ».

C'est ce même M. Gauvreau, qui, le 7 août 1898, à la tête de 800 de ses paroissiens de Saint-Roch de Québec, avait dirigé un pèlerinage à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Selon le supérieur du temps, M. Dominique Pelletier, deux à trois mille personnes se rendirent alors en procession au pied de la Madone. C'est aussi cette même année 1898 que les finissants commencèrent à dévoiler leur ruban auprès de la Madone. Dans le plus grand secret, les rubans symboliques avaient été choisis au pied d'une statue de la Sainte-Vierge, au quai de la Rivière-Ouelle, et les religieuses de Sainte-Anne les confectionnaient, en attendant le grand jour de la révélation.

Les anciens se rappellent, sans doute, la ferveur avec laquelle nous implorions la Madone aux jours du baccalauréat, la récitation du cha-

pelet au retour des promenades, la procession du Saint Sacrement dans le bocage, avec un reposoir tout près de la Madone.

Chaque printemps, deux finissants avaient la charge de mouler dans la mousse une inscription, prière de la gente étudiante. C'étaient les bedeaux de la Madone. On écrivit tour à tour : Ave Maria, Salve Regina, Regina cœli. À partir de 1915, lors de la première guerre mondiale, l'inscription fut presque toujours : « Posuerunt me custodem ». Oscar Bélanger et Eustache Michaud remplirent cette fonction, si l'on en croit le passage suivant d'une lettre du Père jésuite, Oscar Bélanger à l'abbé Wilfrid Lebon. « Eustache, écrit-il, répugnait à changer l'inscription des finissants d'avant nous. Votre suggestion de « Patronne des études » le mit en air et en avant à la recherche de la mousse. Nous avons travaillé ensemble chacun quatre lettres du mot « Patronne », lorsque m'étant reculé pour juger de l'effet, je partis d'un grand éclat de rire. Mes quatre lettres étaient maigres comme l'artiste, ses quatre lettres étaient pansues comme lui-même. Il fallut donner de la taille à mon « Patr » et enlever du bedon à son « onne ». In medio stat virtus. C'était le beau temps. »

Lors du centenaire, en 1927, les Anciens se réunirent à la Madone, et l'on entendit les discours du Supérieur, M. Wilfrid Lebon, du Bâtonnier du Barreau de Québec, M. Elzéar Baillargeon, de M. Georges Parent, député de Québec

ouest, à Ottawa, de Mgr J. Alfred Langlois, de Mgr Gabriel Cloutier.

Qui se souvient du magnifique congrès marial, du 17 au 20 septembre 1931, lequel se termina à la Madone, par un triomphe à notre Mère du ciel ? Il y avait 20,000 spectateurs.

Le plâtre, le bois, le bronze ont reproduit tour à tour l'histoire de la Madone ; les Anciens en gardent dans leur cœur un souvenir ineffaçable.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière



Sainte-Anne-de-la-Pocatière (partie ouest)

Photo Léopold Michaud

* Article paru dans la publication du 30e congrès annuel de la Corporation des agronomes de la Province de Québec, en juin 1966.

Au début de septembre 1814, une embarcation de dix-huit pieds sur sept arrivait à Sainte-Anne-de-la-Pocatière montée par le nouveau curé de cette localité. Celui-ci se nommait l'abbé Charles-François Painchaud ; l'embarcation avait nom « Les trois-mille-clous ». Ces clous, le curé Painchaud les avait enfoncés de ses mains, à la Baie des Chaleurs, où il était missionnaire.

Mgr Plessis nommait, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce curé plein de talents et de bonne volonté qui devait donner à sa paroisse une orientation, qui l'a dirigée jusqu'à nos jours.

Lorsque fatigué par un long et pénible voyage sur le fleuve Saint-Laurent, M. Painchaud débarqua sur le rivage de la Grande Anse, il trouva une paroisse de quinze à seize cents habitants, vieille d'à peu près cent ans, dotée d'une école royale, affligée de difficultés, que le missionnaire déjà expérimenté ne tarda pas à découvrir. Il ne semble pas s'être d'abord laissé impressionner par les accidents géographiques, qui font la poésie du coin de terre, où il devait maintenant vivre, et, un jour mourir. Les Alléghanys, le fleuve Saint-Laurent, les Laurentides, puis le Mont Salomon (la montagne ronde), la montagne à l'Ours

(la montagne pointue), la montagne à Boutot, la montagne du Royaume (montagne du collège) donnent à Sainte-Anne-de-la-Côte-du-Sud le cadre et le relief qui font son enchantement. M. Painchaud s'installa auprès de son église sans clocher, de l'école qui appartenait à l'Institut Royal, et quand il vit qu'il devait continuer à Sainte-Anne, la vie de lutte, de sacrifices, qu'il avait menée à la Baie des Chaleurs, il donna sa démission. Mais Mgr Plessis, qui connaissait bien le jeune curé, pour avoir été son protecteur, sa providence, le retint à Sainte-Anne. Alors, M. Painchaud se donna tout entier à sa paroisse. Son presbytère fut bientôt un centre où l'on venait se faire conseiller, encourager, soigner. Les confrères aimaient à s'y rassembler. Les Micmacs de la Baie des Chaleurs, à l'occasion de leur pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, arrêtaient chez M. Painchaud, leur « patliache ».

Le problème des écoles trouva chez M. Painchaud une solution à la mesure de sa grande âme. Il fonda un collège. Il y avait dans les environs de la pierre et du bois ; il suscita la bonne volonté de ses paroissiens, il se donna tout entier, corps et âme à l'œuvre de sa vie, et le collège fut construit, malgré mille difficultés. Terrassé par les fatigues, les luttes, les chagrins, l'abbé Painchaud mourut en 1838, neuf ans après l'ouverture de son collège.

Des hommes, suscités par la Divine Providence, allaient soutenir l'œuvre commencée, la

développer, lui sauver la vie en maintes circonstances. L'abbé Alexis Mailloux remplaça le curé Painchaud, comme pasteur de la paroisse et comme supérieur du collège. Il érigea une nouvelle église, fit la lutte à l'intempérance et au luxe, s'occupa activement du collège et encouragea sa première extension. En 1848, il quittait sa paroisse pour se donner à la prédication des retraites paroissiales, pour prêcher la tempérance, même pour se rendre jusqu'aux Illinois, combattre le schisme de Chiniquy. Il mourut et fut inhumé à l'Île-aux-Coudres, où il était né.

A la fin de l'année 1836, l'abbé François Pilote était devenu l'assistant de M. Alexis Mailloux au collège. Il y demeura jusqu'en 1870. Il fut vraiment, au cours de cette période, l'âme du collège, qu'il agrandit, dirigea, auquel il donna une impulsion, qui fit de ce prêtre le digne continuateur de M. Painchaud. Mais il eut à subir des orages, des oppositions, et il dut quitter l'institution auquel il avait donné le meilleur de lui-même. Il le fit dignement, sans heurts, sans rancunes. Le blâme qu'on lui jetait, il l'avait encouru pour former selon son idéal une Ecole d'Agriculture et une Ferme modèle, qui ont fait le renom de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pendant cent ans, et qui ont suscité des convoitises, qui prouvaient clairement toute leur valeur.

La paroisse de Sainte-Anne s'est façonnée au rythme du mouvement éducationnel auquel ces

grands fondateurs ont donné la première et solide impulsion. La Société Historique de la Côte-du-Sud et les archives du collège conservent en leurs dossiers des milliers de documents qui redisent en détail les espoirs, les réalisations, les luttes, les défaites, les victoires, les triomphes de ce petit bourg de la Grande Anse, où débarquait monsieur Painchaud, en 1814, et qui est devenu depuis le siège épiscopal de notre jeune diocèse.

Saint-Denis-de-la-Bouteillerie

1875-1876

* Causerie prononcée à la Radio (Poste C.H.G.B.) le 24 février 1942 ; elle fut ensuite reproduite dans « La Gazette des Campagnes ».

Ce m'est un agréable devoir d'offrir d'abord mes remerciements à Sir Thomas Chapais, qui m'a procuré avec beaucoup de bonnes grâces presque toutes les notes et les renseignements de la présente causerie. Les origines de M. le Sénateur Chapais et ses talents d'historien l'imposaient à mon attention, du moment que j'acceptais un travail comme celui que je vous présente ce soir. Je remercie aussi M. le curé de Saint-Denis, qui a aimablement mis à ma disposition les notes et mémoires de M. le Chanoine Ludger Dumais.

Il y a quelques années, on découvrit à Saint-Denis, les débris d'une vieille chaloupe. Or, cette découverte fut faite aux abords de la savane qui recouvre une bonne partie de la belle plaine, qui donne un cachet spécial aux paroisses de Saint-Denis, Saint-Philippe et Rivière-Ouelle. Cette trouvaille accrédita l'opinion que cette grande plaine était autrefois baignée par les eaux et que les côteaux de la Rivière-Ouelle et de Saint-Denis formaient jadis une île dans le grand fleuve, qui n'était pas encore le Saint-Laurent. Quoiqu'il en soit, les eaux s'étaient retirées, lorsque

le 29 octobre 1672, l'intendant Talon concéda à Jean-Baptiste Deschamps la seigneurie de la Bouteillerie. Le 15 juillet 1674, le comte de Frontenac octroie à Olivier Morel de la Durantaye, la seigneurie de Kamouraska. Enfin, le 12 mai 1679, Frontenac accorde à Sieur Nicolas Juchereau de St-Denis, la seigneurie de St-Denis, pour son fils Joseph Juchereau. Cette dernière concession est bornée à l'Ouest par la seigneurie de la Bouteillerie et à l'Est par celle de Kamouraska. Et dès lors le fief de St-Denis vit de la même vie que celui de la Bouteillerie, et tous deux progressent de concert. Il est intéressant de parcourir les recensements de l'époque, qui accusent un progrès constant dans ces deux seigneuries. Le recensement de 1698 établit une population de 105 âmes, celui de 1706, 149 âmes, celui de 1734, 302 âmes.

Le fleuve servit d'abord de route nationale aux habitants, puis ceux-ci commencèrent à ouvrir des chemins. Toutefois ces chemins n'étaient pas beaux, et le rapport d'un officier français, qui en 1757, enquêta dans nos parages, en fait foi.

L'invasion de notre pays par les Anglais, en 1759, fut une longue épreuve pour nos ancêtres. Ils voyaient monter la flotte anglaise par le fleuve, et ils allumaient des feux sur le rivage, vis à vis des navires ennemis, comme signal d'alarme. Mais après la cession du pays par la mère patrie, nos ancêtres réparèrent les ruines et le progrès reprend. En 1765, la population est de

819 âmes et en 1790, de 1706. En 1831, un recensement officiel donne une idée de la prospérité des deux seigneuries de la Bouteillerie et de St-Denis. Je me permets de vous le résumer. Population totale : 3784 âmes, dont 3769 catholiques, 14 anglicans et 1 presbytérien. Il y a 500 maisons habitées, 10 en construction et 8 inhabitées. On compte 396 propriétaires de biens-fonds et 126 non-propriétaires, 379 agriculteurs, 9 marchands, 2 médecins, 1 avocat, 1 notaire, 7 mendiants. L'instruction est diffusée par 1 couvent et 13 écoles, fréquentés par 325 garçons et 191 filles. L'industrie comprend 3 moulins à farine, 1 moulin à scie et 1 moulin à carder. 35,156 arpents de terre sont concédés, dont 17,041 en culture. La récolte de 1830 se chiffre à 47,246 minots de blé, 21,890 minots d'avoine, 1,601 minots de pois, 9,329 minots d'orge, 837 de seigle, 23,864 de patates. Enfin on compte dans les deux fiefs 2,555 bêtes à cornes, 935 chevaux, 5,020 moutons et 2,547 cochons, comme dirait Victor Hugo. Or à cette époque le fief de St-Denis a progressé de façon remarquable, et ses habitants songent à se séparer des deux vieilles paroisses, Rivière-Ouelle et Kamouraska. Le 15 avril 1697, la concession avait été amendée pour y ajouter le droit de chasse, pêche et traite. En 1806, le fief est divisé en cinq parties, mais le docteur François Blanchet, époux de Catherine Henry Juchereau Duchesnay achète les parts des quatre autres héritiers en 1809, et devient de ce fait le seul propriétaire de la seigneurie

de St-Denis. Le docteur Blanchet donne une impulsion remarquable au fief de St-Denis. Bien qu'il réside à Québec, rue du Palais, il fait loger sur son fief une maison seigneuriale de 30 pieds par 20. Il fait aussi construire un moulin banal à vent, qui donne un essor considérable au développement de l'endroit. La culture du blé est alors prospère, comme le prouve le recensement déjà cité. Ce moulin ne fonctionnera cependant que quelques années. Il y a 25 ans, nous en voyions encore la tour de pierre. Aujourd'hui, hélas, tout est disparu de cette relique du passé. Voici ce que dit M. Joseph Lavoie dans son livre « La Famille Lavoie », à propos de ces ruines du moulin banal de St-Denis. « Jeune, dit-il, lorsque j'allais prendre mes ébats sur la grève de Saint-Denis, et barboter dans notre majestueux fleuve Saint-Laurent, je saluais toujours avec plaisir et vénération les vieilles ruines, malheureusement disparues, du moulin banal ou moulin du Seigneur. Mon enfantine imagination me racontait bien des mystères. La première fois que je le visitai, j'étais tout craintif. Il me semblait que d'innombrables feux-follets et des loups-garoux s'y tenaient cachés. En ce temps-là, nous vivions la fin du règne des saintes superstitions de nos aïeux. »

Le 9 décembre 1829, le seigneur François Blanchet vend pour l'érection d'une école un terrain d'un arpent sur 8 perches et 11 pieds. Un syndic dont fait parti le seigneur lui-même est fondé à cette occasion. L'école de 35 pieds

par 24 est construite en 1830. Ces améliorations, l'accroissement de la population, les distances considérables qu'il fallait parcourir pour se rendre aux églises de Kamouraska ou de Rivière-Ouelle, le mauvais état des chemins, voilà autant de facteurs qui imposèrent à l'esprit des citoyens du fief de St-Denis l'idée de fonder une paroisse. La Providence, qui prépare les hommes au rôle qu'elle veut leur faire jouer, conduisit à Saint-Denis un jeune homme actif, plein de talent, instruit, qui allait prendre en main non seulement l'initiative commerciale de notre coin de terre, mais encore la direction politique et son organisation comme paroisse. Il s'agit de M. Jean-Charles Chapais, plus tard l'honorable Jean-Charles Chapais, un des Pères de la Confédération. Jean-Charles Chapais naquit à la Rivière-Ouelle, le 22 décembre 1811. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet, après quoi il suivit pendant un an les cours d'une école anglaise, à Québec. Il était alors âgé de 21 ans. Son talent remarquable, ses études secondaires le mettaient à même de choisir parmi les carrières libérales, celle où il exercerait ses activités. Or, M. Chapais avait le goût du commerce. Il vint s'établir à Saint-Denis, où il loua d'abord une maison et ouvrit un magasin. C'était en 1833 ; depuis deux ans, les citoyens de Saint-Denis effectuaient des démarches en vue de se séparer des paroisses-mères, et ils avaient obtenu de Mgr Signay, le 14 janvier 1833, un décret canonique érigeant la paroisse de Saint-Denis et

la plaçant sous la protection de saint Denis d'Alexandrie. Cependant, Rivière-Ouelle et Kamouraska ne voyaient pas d'un bon œil l'émancipation d'une partie de leur territoire, et n'est-ce pas naturel ? Les deux paroisses-mères perdaient beaucoup par la séparation de cette fille à qui était attachée une bien belle dot : l'enchantement du lieu, la fertilité du sol, le bien-aise des habitants. Aussi, des citoyens notables et influents des deux paroisses livrent-ils une lutte serrée aux prétentions des gens de Saint-Denis. Et ceux-ci, M. Chapais à leur tête, font valoir leurs arguments, pendant neuf longues années, avant d'obtenir l'érection civile de la nouvelle paroisse. Pendant ces neuf ans, on signe des requêtes et l'on conteste ; on fait opposition devant les commissaires, on prend des procédures. Les citoyens de Kamouraska signent même une requête pour demander à Mgr Signay de revenir sur sa décision, requête qui heureusement n'influence pas l'évêque. Le curé de Rivière-Ouelle, le grand vicaire Viau, est favorable au projet de la nouvelle paroisse, mais il est remplacé en 1835 par le curé Cadieux, lui aussi grand vicaire, et qui se montre d'abord récalcitrant. Mais il changera d'avis par la suite comme nous l'apprend cette anecdote que j'ai recueillie des lèvres de Sir Thomas Chapais. Monsieur Jean-Charles Chapais, son père, après avoir loué une maison à Saint-Denis et ouvert un magasin, commença immédiatement la construction d'un immeuble qui lui servirait à la fois d'habitation et

de magasin. C'est la maison actuelle des Chapais située près du presbytère et en bordure de la route régionale. Elève de Belles-Lettres, je la comparais à un château féodal. Or, au premier étage de cette habitation, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le bureau et l'intéressante bibliothèque de l'Honorable Sénateur Chapais, M. Jean-Charles Chapais avait aménagé son magasin et une salle, où se réunissaient quotidiennement les cultivateurs qui venaient entendre discourir le distingué propriétaire. Un soir d'hiver où la tempête faisait rage, une de ces tempêtes du temps passé dont se souviennent bien les vieux, quelques citoyens réunis au magasin entendirent un grand vacarme à la porte, qu'ils ouvrirent pour se trouver en face d'un cheval et d'une voiture contenant le grand vicaire Cadieux et deux de ses sœurs. Venant de Kamouraska et surpris par la tourmente, ils étaient en frais de périr et complètement égarés. On aide les voyageurs à sortir de la voiture, on les réchauffe, on leur donne à manger et comme il ne peut être question de se remettre en route pour parcourir par une telle tempête les six milles qui les séparent de la Rivière-Ouelle, ils passent la nuit chez M. Chapais. Mais la nuit du grand vicaire Cadieux fut sans doute féconde en réflexion salutaire, sur les périls et les mérites des gens qui avaient à couvrir de telles distances pour se rendre à la messe. Le lendemain matin, en remerciant son hôte, il ajouta : « Mon cher Charles, vous aurez votre église. » Et Saint-Denis eut son église, car

la tenacité des citoyens devaient l'emporter. En 1839, une chapelle de 60 pieds par 30 fut construite par Monsieur Jean-Charles Chapais. Les habitants y allèrent de leurs contributions et fournirent les matériaux. Cette chapelle servit jusqu'à ce que fut élevée l'église actuelle, c'est-à-dire en 1850. Elle passa au feu en 1886, mais fut relevée sur les mêmes murs. Au printemps de 1841, les registres sont ouverts. Le 13 septembre, la fabrique est composée et formée par l'ordre de l'évêque. Et l'abbé Charles Bégin, curé de la Rivière-Ouelle, dessert Saint-Denis jusqu'à la nomination du premier curé, M. Quertier, en octobre 1841. Le 24 décembre 1841, Saint-Denis en liesse assiste à la bénédiction de sa chapelle par le grand vicaire Mailloux et de la première cloche par M. l'abbé Varin, curé de Kamouraska. La messe est chantée par M. Hébert, curé de Saint-Pascal. Il y a fête, dont banquet, réjouissances et chants de circonstance. La même chanson, composée par l'Honorable Jean-Charles Chapais et exécutée à cette occasion, fut répétée lors des fêtes du centenaire de Saint-Denis, en juillet dernier. Voici les premières strophes :

*« O ma Muse chérie,
Inspire-moi des chants,
Dont la douce harmonie
Rende des sons touchants ;*

*« Aux accords de ma lyre,
Mêlez vos airs joyeux ;
Partagez mon délire
Habitants de ces lieux. »*

Enfin, le 11 janvier 1842, la paroisse de Saint-Denis est érigée civilement par proclamation de Sir Charles Bagot. La naissance fut laborieuse, mais l'enfant était né viable, puisque Saint-Denis a fêté récemment son centenaire. De ces cent ans de vie paroissiale, nous vous entretiendrons peut-être dans une autre causerie, si nous en avons l'opportunité.

- Aux regards de nos yeux
- Nous vous en avons
- Parlez-moi de vous
- L'histoire de ces deux

Enfin le 17 janvier 1942, le procès de Saint-Étienne est engagé et finalement par procuration de
St Charles Bonnet. La possession fut finalement
dans l'attente d'un verdict, nous avons vu que
à l'été 1942, son caractère. On ne peut
en ce qui concerne nos autres
surtout nous nous sommes en fait en
à son caractère.

**Les légendes
de Saint-Denis**

Les légendes
de Saint-Denis

* Conférence prononcée à la radio (Poste C.H.G.B.), le 21 octobre 1941 ; elle fut ensuite reproduite dans « La Gazette des Campagnes ».

La paroisse de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie a fêté, cette année, son centième anniversaire. A cette occasion, plusieurs tranches de l'histoire de cette petite paroisse agricole vous ont été servies par des orateurs, dont la voix a été transmise par le Poste C.H.G.B. Il y a quelques années, un anthropologiste américain, Horace Miner, a écrit une thèse sur cette paroisse si jalouse de ses traditions. Cette thèse, écrite en langue anglaise, a paru en volume sous le titre « Saint-Denis ». Saint-Denis ! son plus illustre citoyen, Sir Thomas Chapais, a compilé des notes en quantité suffisante pour pouvoir en écrire l'histoire. Quant à moi, invité ce soir à vous parler de ma paroisse natale, j'ai cru vous intéresser en vous racontant, tout simplement, quelques-unes des légendes qui y sont attachées.

Du sermon prononcé par Mgr Camille Roy, lors de l'inauguration du monument Quartier, le 11 octobre 1925, je cite le paragraphe suivant : « Une légende qui vous est chère raconte que, en 1847, pendant que l'on construisait votre église, l'on vit un jour toute une bande extraordinaire d'oiseaux se poser sur les matériaux amassés

pour l'édifice, puis s'envoler vers le ciel. Et M. Quertier, témoin de ce spectacle inaccoutumé, aimait à dire qu'il y voyait l'image gracieuse des vocations multiples venues du ciel et qui y retournent, le symbole des âmes consacrées, innombrables, qui se lèveraient un jour de Saint-Denis pour aller vers Dieu. Et vous savez comment l'histoire de Saint-Denis a merveilleusement confirmé la légende. »

Plusieurs faits de la vie de M. Quertier ont été amplifiés ou plutôt ont dévié au point de devenir légendaires. Je les passerai tous sous silence, bien convaincu que je suis que l'œuvre de cet illustre curé fut assez utile et précise pour mériter que la légende n'en enlève aucune bribe à l'histoire.

Parmi les légendes populaires, il me fait plaisir de vous raconter en tout premier lieu, celle de la jument blanche. Elle me fut souventes fois répétée par ma Grand'mère maternelle, dont les 88 ans bien portés sont pour ses petits-fils un gage précieux de longévité. Il y a 80 ans, les gens étaient plus crédules qu'aujourd'hui et l'on ajoutait foi volontiers aux feux-follets, aux lutins et aux loups-garous. Une cavale légendaire fit beaucoup parler d'elle dans notre région et les plus âgés de notre paroisse vous raconteront avec force détails ses randonnées nocturnes. Un soir donc, Frédéric Lavoie, cultivateur résidant au deuxième rang de Saint-Denis, le rang des Bras, était venu veiller chez un menuisier du rang des

Côteaux, Théodore Raymond. Ce soir-là il y avait de nombreux veilleux chez le père Théodore. Comment on s'y amusa,, je ne sais, mais sur la fin de la soirée, Frédéric Lavoie sortit avec un compagnon, et tous deux, appuyés à une clôture près de la maison où se terminait la veillée, ils causèrent environ une heure avant de se séparer pour regagner leur demeure respective. Aussitôt après le départ de son compagnon, Frédéric Lavoie ne vit pas sans surprise surgir à ses côtés une jument blanche. Elle marchait à environ dix pieds de lui et il entendait frapper ses sabots sur le sol. En entrant chez lui, il tomba inanimé sur le plancher et fut secouru par sa sœur ; mais il ne put jamais se rappeler à quel homme il avait parlé devant la maison de Théodore Raymond, et les gens de la veillée ne purent le renseigner davantage. Par la suite, la jument blanche prodigua ses apparitions. Elle préférait la compagnie des chasseurs. Elle se présentait toujours sous le même aspect, ne se montrait que la nuit et d'ordinaire au clair de lune. Lorsque le compagnon qu'elle avait choisi « piquait » à travers les champs, elle passait les clôtures avec lui, mais non en sautant comme un autre cheval ; elle semblait plutôt traverser en roulant les hautes clôtures de pieux. Chaque fois que le père Pierre St-Onge allait veiller chez son ami Célestin Thibault, la jument blanche sortait sous le pont de la rivière et le reconduisait jusqu'au fronteau, à l'extrémité de la terre de ce dernier. En entrant, le père St-Onge racontait ce qui venait de lui

arriver, mais comme il était un vieux militaire, il affirmait ne pas craindre sa trop fidèle compagne. Deux oncles de ma grand'mère, citoyens parfaitement probes, sérieux et véridiques, prétendirent s'être fait suivre par la jument blanche. L'un, Jacques Thibault, revenait de la chasse, son fusil sur l'épaule. Sous le même pont que Pierre St-Onge, il vit sortir la jument blanche qui prit son côté de la route. Il fut fortement tenté de tirer sur elle, mais, par crainte ou pour un autre motif, il ne mit pas son projet à exécution. Il arriva chez lui, les traits tirés ; il accrocha son fusil, prit un siège et refusa de souper. Aux questions de ses voisins, il avoua l'incident dont il venait à son tour d'être victime. L'autre oncle de ma grand'mère était aussi un chasseur ; il se nommait Edouard Lavoie et vit l'apparition dans des circonstances identiques. Bref, la jument blanche devint la terreur des paroissiens de Saint-Denis. Un grand nombre de personnes prétendirent l'avoir vue. On affirma qu'elle était sortie, un soir, de la tour d'un vieux moulin abandonné. Jadis, cette tour contenait une moulange mue par un moulin à vent. Dans mon jeune âge cette tour existait encore, et je regrette que depuis l'on ait fait disparaître cette relique du passé. La jument blanche fit tant et si bien que bientôt les jeunes gens n'osèrent même plus sortir à la veillée, ce qui fit le désespoir des jeunes filles, vous pensez bien. Enfin l'affaire, paraît-il, traversa même les murs du paisible presbytère de Saint-Denis, et l'on assure que

l'abbé Hyacinthe Potvin, curé à cette époque, déconseilla ceux qui parlaient de tirer une balle à la blanche apparition. Un bon jour, on ne la vit plus, et aujourd'hui elle est passée à la légende. Et les « jeunesses » qui rendent visite aux jeunes filles de Saint-Denis, comme celà se doit, ne songent même plus aux tribulations qui entravaient les projets de leurs ancêtres.

Bien avant la fondation de la paroisse de Saint-Denis, les sauvages et quelques blancs portaient des marchandises sur leur dos, de Rivière-Ouelle à Kamouraska. Ils suivaient la grève, mais le fleuve montant plus qu'aujourd'hui, leur route était barrée par le Cap, sis à l'ouest de la Grande Anse de Kamouraska. Ils devaient donc gravir ce mont, et le sentier qu'ils y tracèrent porte le nom de Côte du Portage. On dit que le sifflement du vent dans les branches effrayait les sauvages, qui donnèrent à ce monticule le nom de Cap-au-Diable. D'autres prétendent qu'une jeune femme naufragée s'égara, la nuit, dans le Cap, portant dans ses bras un petit enfant. Ses cris d'épouvante et ses lamentations firent croire aux quelques colons qui habitaient le voisinage que le diable était dans le Cap, et ce serait à cette occasion que le Cap-au-Diable se fit imposer son nom.

Dans le premier volume des Légendes Canadiennes de C.E. Rouleau, vous avez peut-être lu un récit intitulé « Le Cap-au-Diable ». Il s'agit d'un chasseur qui découvre au pied du Cap « une

dizaine de diabolins avec de longues queues et de grandes cornes ; dansant, grimaçant, hurlant et blasphémant, ils lancent des étincelles par la bouche, par les yeux, par les oreilles ; avec leurs longues fourches, ils attisent le feu. Notre homme s'imagine qu'il s'agit là de sorciers ou d'hommes métamorphosés, à qui il suffit de retirer un peu de sang pour qu'ils reprennent leur forme primitive. Il charge donc son fusil de cette opération, après quoi il ne reste plus sur les lieux qu'une tuque toute neuve. Le dimanche suivant, le chasseur coiffe fièrement le bonnet du Cap-au-Diable. Mais un de ses amis vient le réclamer en ajoutant : « Tu m'as rendu un service signalé ; j'étais « amorphosé », tu m'as délivré. Mais je te demande une chose. Jure-moi que tu ne dévoileras jamais ce secret tant que je serai vivant. » Et le narrateur souligne : « Je fis le serment, et j'ai tenu ma promesse. »

Une autre légende du Cap-au-Diable date de la conquête. Peu après la capitulation, un navire anglais, qui remontait le fleuve, fut surpris par la tempête. Par des prodiges d'audace que l'on ne trouve que dans les légendes, l'équipage parvint à débarquer à Cap-au-Diable les coffres d'argent que ce vaisseau était chargé d'apporter à Québec, en même temps que des marchandises. Ces coffres furent enfouis dans le Cap et y demeurèrent cachés. Or, il y a une soixantaine d'années, deux citoyens de Saint-Denis, les sieurs Damase Lavoie et Antoine St-Onge, prétendirent

découvrir par jonglerie le trésor si mystérieusement abandonné par nos conquérants. Ils tentèrent même de magnétiser un garçonnet de treize ans, en le saisissant aux poignets et en le forçant à les regarder fixement. Seulement les passes ne purent influencer suffisamment le jeune médium. N'empêche que des fouilles furent exécutées, et des fosses, qui furent creusées à cette époque sont encore visibles aujourd'hui. Le garçonnet de treize ans, qui a atteint maintenant un âge respectable, est venu lui-même à Sainte-Anne, me donner des détails que je lui demandais par correspondance. Je l'en remercie. Il m'a confié que Damase Lavoie, à ses derniers moments, lui confessa être enfin parvenu à connaître le lieu de la cachette, grâce à ses jongleries, mais la mort vint mettre un terme à ses recherches. Aujourd'hui, cette légende d'un trésor caché dans le Cap-au-Diable est presque oubliée, et c'est par hasard que je l'ai apprise. Si les citoyens de Saint-Denis creusent encore, fouillent et bêchent, c'est dans leurs propres champs qu'ils le font, et parce qu'ils sont convaincus comme le bonhomme Lafontaine que « le travail est un trésor ».

De nos jours, la crédulité populaire est bien émoussée, et il n'y a pas de chance que réapparaissent dans nos paroisses les fées, les lutins, les loups-garous, les feux-follets, les croquemittaines. Santa-Claus lui-même est en train de désertir nos campagnes et de prendre chez Paquet ses quartiers d'hiver. Bien plus, on rapporte que

les Sauvages, qui, dans notre enfance « cassaient si souvent les jambes des mamans », disparaissent de nos contrées. Ils sont presque tous tuberculeux, paraît-il. Peut-être, est-ce pour cela que nos familles se font moins nombreuses au grand détriment de notre race. L'avion a éclipsé la chasse-galerie ; l'auto a banni de nos routes les Bohémiens, qui étaient censés enlever les enfants, mais qui ne volaient que des poules. Les esprits forts ont rejeté dans l'ombre la légende. A moi, il me semble que c'est un peu de la poésie de nos campagnes qui s'en est allée avec toutes ces disparitions. Qu'en pensez-vous, mesdames et messieurs ?

**M. l'abbé
Georges Gervais**



L'abbé Georges Gervais

En septembre 1905, Georges Gervais commençait au collège de Sainte-Anne ses études classiques. Il avait vingt ans. Né à Saint-Alexandre, le 13 août 1885, de Lambert Gervais, cultivateur, et de Darine Soucy, il avait d'abord suivi une voie qui semblait tout à fait opposée à la vocation qu'il devait embrasser plus tard. En effet, soit en notre contrée, soit au pays de « l'oncle Sam », le jeune Georges entreprit de faire sa vie aux dépens de ses deux bras. Cette vie lui parut-elle trop rude et décevante, ou Dieu se servit-il d'un autre moyen pour le conduire à ses fins ? Le jeune homme décida tout-à-coup de suivre une autre carrière. Après quelques mois d'études préparatoires, sous la direction d'un prêtre dévoué, il entreprenait son cours classique à un âge, où d'ordinaire, la vie d'écolier tire à sa fin. Ce qu'il lui fallut de bonne volonté et de persévérance pour poursuivre ses études jusqu'au bout, parmi des confrères de beaucoup plus jeunes que lui, nous pouvons nous en douter. Mais déjà, il se manifestait homme à atteindre le but qu'il s'était une fois fixé, et six ans plus tard, il commençait son cours de théologie au Grand Séminaire de Québec. L'année suivante l'abbé Georges Gervais était rappelé à son Alma Mater, où il devait désormais se dévouer durant vingt ans.

Maître de salle jusqu'à son ordination, le 15 juillet 1915, il fut ensuite professeur de Versification, puis de Belles-Lettres. En 1927, on lui confia la préfecture du cours classique, charge qu'il remplît jusqu'en 1932, date où il fut nommé curé de Sainte-Apolline. En 1937, il remplaçait à Saint-Denis de Kamouraska, l'abbé Joseph Lallemand, un autre ancien trop tôt disparu.

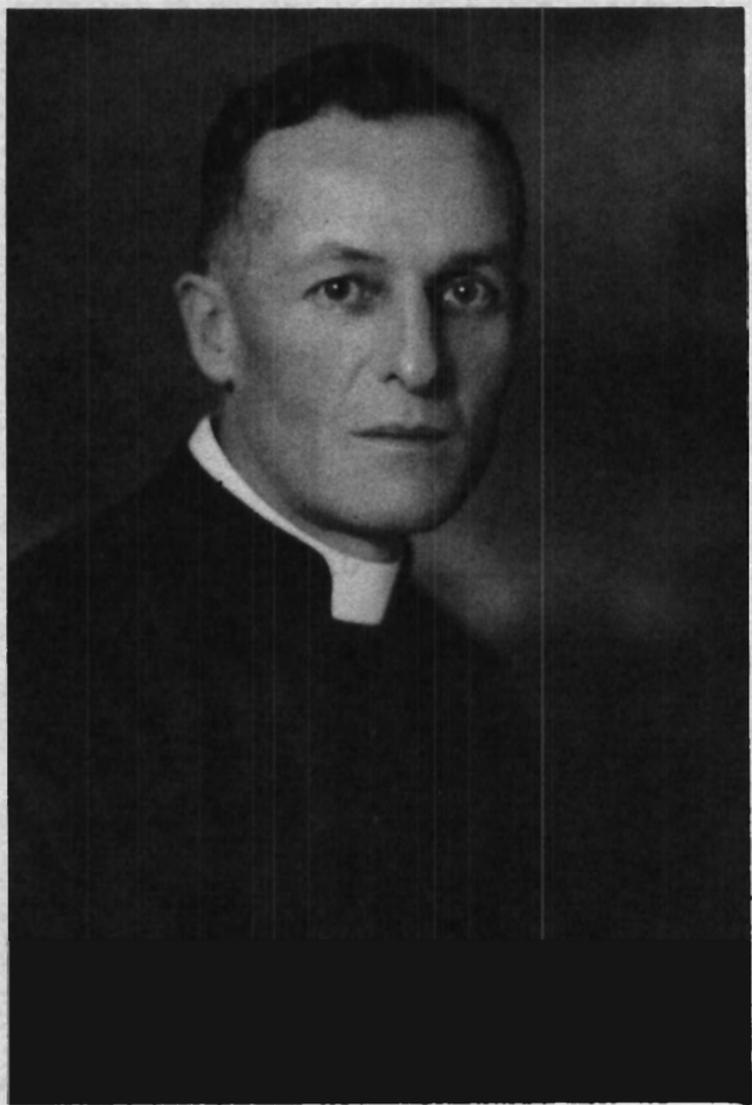
Fortement charpenté, l'abbé Georges Gervais trahissait dans sa démarche mesurée la régularité qui caractérisa toute sa vie. Il était essentiellement un homme d'ordre. Comme professeur, il suivait sans écart un programme prévu dans tous ses détails. Dans son bureau, chaque volume, chaque objet avait sa place propre, qu'il réintégrait sans faute, après avoir servi. En classe, notre professeur exigeait le mot à mot, méthode qui déplaisait aux partisans du moindre effort. De mémoire d'homme, on l'a toujours surnommé « le père Gervais » ; et c'est une paternité qu'il acceptait de la meilleure grâce du monde. Toujours fort original dans ses réparties, il avait son franc parler et chacun pouvait connaître assez facilement ce que le père Gervais pensait de lui. Il souffrait d'insomnie, ce qui provoquait chez lui parfois des sautes d'humeur, contre lesquelles il eut à lutter. De prime abord, il paraissait plutôt froid et distant, mais il gagnait à être connu, et l'on découvrait bientôt en lui une sensibilité des plus délicates. Doué d'un jugement sûr, le bon sens guidait toujours ses paro-

les et ses actes, de sorte qu'il était de bon conseil pour ceux qui s'adressaient à lui.

Dans le ministère, il se révéla homme d'œuvres. A Sainte-Apolline, il fit faire à l'église des réparations qui s'imposaient. Il sut s'attacher ses paroissiens, qui le virent partir avec regret pour Saint-Denis. A son installation dans cette dernière paroisse, le curé Gervais disait à la population qu'on lui confiait : « Je suis un homme de paix ; j'aime à me mêler de mes affaires. » Aussi une ère de tranquillité et de développement tant social que religieux marqua-t-elle les deux années trop brèves durant lesquelles il fut curé de Saint-Denis. Il favorisa de son appui la formation d'une caisse populaire, d'une coopérative de beurrerie, d'un cercle d'U.C.C. Il s'occupait de façon active de cette dernière association. Enfin, il développa les Congrégations des Dames de Sainte-Anne et des Enfants de Marie, établit la Ligue du Sacré-Cœur, organisa la communion par roulement. Chacun de ces groupes se réunissait une fois par mois, à son dimanche respectif, et recevait de monsieur le curé, conseils et directives. A un de ses supérieurs à qui il soumettait un nouveau projet d'organisation d'ordre spirituel, et qui lui disait qu'il allait se faire mourir à la tâche, le curé Gervais répondit : « Ce serait une belle mort ». Or, il venait de terminer des réparations considérables à l'église, au presbytère et aux dépendances de la Fabrique, en vue du centenaire de la paroisse, lorsqu'au matin du 23

septembre 1939, on le trouva mort dans son lit. Ce fut une stupéfaction dans la paroisse. Mais la teneur de son testament et des notes prouvent que si la mort l'a frappé soudainement, en pleine force, elle ne l'a pas pris par surprise. Par sa volonté, son corps repose dans le cimetière de Saint-Denis, au pied de la croix. Ses paroissiens n'oublieront pas de sitôt sa droiture, son dévouement et sa piété. « Beati mortui qui in Domino moriuntur ».

**M. l'abbé
Joseph Laforest
1887-1962**



L'abbé Joseph Laforest

* Article paru dans l'annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1962-63).

Les artistes représentent souvent saint François d'Assise, entouré d'animaux et leur adressant la parole. Le curé Laforest voyait-il Dieu agissant pour nous dans les être créés, comme le Poverello ? C'est possible, car il aimait les bêtes. Il ne détestait pas les hommes pour celà, et il possédait la première vertu d'un être sociable, il était humble, d'un humilité un peu dépay-sée dans notre fier vingtième siècle.

L'abbé Laforest a acquis ses premières connaissances ici-bas, les yeux ouverts sur la terre et sur l'eau. Sur la terre, parce que fils de cultivateur, sur l'eau, parce que natif de Saint-André, la paroisse la plus riveraine de tout le comté de Kamouraska. Né en 1887, il a fourni une carrière longue de soixante-quinze ans, et la moins compliquée qui soit. Dix années d'études classiques au Collège de Sainte-Anne, quatre années d'études théologiques à Québec et à Sainte-Anne. Ordonné prêtre en 1917, il est nommé vicaire à Saint-André, sa paroisse natale, jusqu'en 1922. Il est alors appelé à fonder la paroisse de Saint-Joseph, qui était jusque là une desserte, et dont il avait charge pendant son vicariat. Dans « La paroisse de Saint-André de Kamouraska », M. le Chanoine Léon Bélanger écrit la page suivante :

« A partir de 1917, Saint-Alexandre dut accepter le fait d'un second démembrement. Depuis quelques années, les familles établies à l'intersection des trois paroisses de Saint-André, de Saint-Alexandre et de Sainte-Hélène demandaient une église. L'archevêque de Québec, secondé par le curé de Saint-André, accédait à leur désir parce que les plus éloignés d'entre elles étaient à dix milles de leur église respective et les moins éloignées, à sept milles. Seulement, pour constituer une paroisse viable, il fallait procéder contre le gré de plusieurs paroissiens de Sainte-Hélène et de Saint-Alexandre. M. Bourassa entretenait une sympathie discrète pour les siens ; M. Martin, de Sainte-Hélène, défendait plus ostensiblement l'intégrité de ses limites. Pendant ce temps, M. Joseph Laforest, curé actuellement de Saint-Denis, desservait la future paroisse de Saint-Joseph, expérimentant bien le déconfort des installations sommaires. L'unité se fit peu à peu, et les dernières oscillations manifestées à la bénédiction de l'église s'arrêtèrent à l'érection canonique, le 3 mai 1922. Dans les périodes tumultueuses des divisions de paroisses, les volontés s'opposent souvent, bien que mues par les convictions les plus sincères. Au reste, ces circonstances commandent toujours de lourds sacrifices. Il est frappant, tout de même, comme la Providence, et l'ange qui veille sur les nouvelles fondations (heureusement pour le bien général !) tranchent dans le vif des opinions humaines et s'en tirent bien ! »

Ceux qui connaissent les difficultés attachées à la fondation d'une paroisse, trouveront entre les lignes de cette page révélatrice celles du curé fondateur de Saint-Joseph. Le curé Laforest accepta les luttes nécessaires, les difficultés, les privations. Il se fit accepter par ses paroissiens, puis il se fit aimer d'eux. Leurs intérêts étaient les siens, et il savait tout à la fois les comprendre et se faire comprendre. En 1939, il est nommé curé de Saint-Denis. C'est là que nous l'avons mieux connu. Il a longtemps gardé de sa première cure, une nostalgie, qui ne nuisait en rien à l'amour qu'il portait à ses paroissiens de Saint-Denis. Les contacts avec ces derniers étaient faciles et agréables. Il savait parler « leur langage », et son pot à tabac était toujours accueillant. Très hospitalier, il invitait volontiers à sa table non seulement ses confrères, mais ses paroissiens à l'occasion. Sa grande humilité mettait ceux-ci en confiance et aplanissait toutes les difficultés. Il engageait le dialogue avec un égal intérêt, que son interlocuteur fut un enfant de chœur ou un docteur en théologie ; et phénomène unique, la conversation avec lui développait en vous un complexe de supériorité. Condescendance et humilité adoucissaient à l'extrême ses contacts humains. Mais racontait-il ses parties de chasse ou ses expériences hippiques, c'est alors qu'un monologue s'établissait et qu'un coussin servait à quelque chose. Vis-à-vis les grands, sa belle simplicité ne se démentait pas. Sans

prétention, sans ambition, dénué de toute diplomatie, il ne redoutait ni les impairs, ni les gaucheries de langage, et il énonçait tout bonnement ce qu'il avait dans l'esprit. En une circonstance mémorable, où nous admirions les honneurs rendus à un prince de l'Eglise, l'abbé Laforest, réalisant les difficultés, les oppositions, les épreuves inhérentes à une si haute dignité, traduisait spontanément sa pensée : « Pauvre Eminence ». Le mot fit sourire, mais je crois qu'il était très juste.

En 1955, à cause de sa santé chancelante, l'abbé Laforest dut quitter sa cure, mais il demeura dans sa paroisse, où son cœur avait pris racine. Maintenant qu'il est disparu, nous gardons de lui un souvenir ému. Notre siècle ne manque pas de grands bâtisseurs, d'habiles financiers, le curé Laforest, lui, était un bon prêtre.

**M. l'abbé
Thomas Pelletier
1890-1959**



L'abbé Thomas Pelletier

* Article écrit en collaboration avec M. l'abbé Joseph-Albert Ancil ; cet article a paru dans l'annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1958-1959).

Né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, l'abbé Thomas Pelletier appartenait à une famille profondément chrétienne, qui a donné trois de ses fils à l'Église. « C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. » Matt. 7, 20.

Il y a deux ans, l'abbé Thomas Pelletier faisait dans l'annuaire du collège de Sainte-Anne, l'éloge pieux et touchant de l'abbé Georges-Noël, son frère, décédé en novembre 1956. C'est lui maintenant qui a rejoint dans le cimetière Painchaud tous ceux qui y dorment paisiblement leur dernier sommeil. Le Père Henri Pelletier, de la Société des Pères du Saint-Sacrement, est le dernier survivant de ces trois frères prêtres.

L'ordination sacerdotale de l'abbé Thomas Pelletier remonte au premier juillet 1917. Il avait enseigné au Collège de Sainte-Anne, son Alma Mater, pendant ses années de séminariste ; l'École d'Agriculture de Sainte-Anne le reçut comme professeur, l'année de son ordination. Mais l'année suivante, l'abbé Thomas Pelletier commence sa vie de ministère paroissial, comme vicaire à Saint-Séverin de Beauce. En l'espace de dix ans,

quatre paroisses bénéficieront du zèle de ce dévoué vicaire : Saint-Séverin, Saint-Ludger de Rivière-du-Loup, Saint-Ferdinand d'Halifax et Saint-Prosper. Il devient curé de cette dernière paroisse, en 1928. Puis l'abbé Pelletier poursuivra sa carrière féconde et méritoire de curé de campagne à Saint-Simon-les Mines, et ensuite à Saint-Magloire.

Son ministère paroissial est entrecoupé par un stage de quelques années à l'Hôpital du Saint-Sacrement, à Québec, où il est aumônier des Religieuses.

Durant une couple d'années, il prête ensuite main forte à son confrère malade, l'abbé Joseph Laforest, curé de Saint-Denis. En 1949, il devient curé de la paroisse de Saint-Philippe-de-Néri. Tout de suite, il lui faut préparer une double ordination sacerdotale, et il se met ainsi dans l'atmosphère de cette belle paroisse rurale, féconde en vocations. Durant ses dix années de labeur sacerdotal, à Saint-Philippe, l'abbé Pelletier se dépense sans compter. Il s'est toujours intéressé aux problèmes de la classe agricole ; aussi ses paroissiens trouvent-ils en lui un père spirituel et un conseiller dans l'ordre temporel. Doué du don précieux de la parole, il sait éclairer avec conviction. En chaire, son éloquence est simple, claire, entraînante. Parfois, il s'élève avec force contre les abus qui se produisent ; il voile rarement ses opinions. Sa paroisse est pour lui une communauté, sa grande famille, où il fait

croître la charité, sa première vertu. Ses paroissiens sont ses enfants ; il les rencontre avec plaisir, leur glisse paternellement un bon conseil, remet rondement à sa place qui risque une insolence.

Au presbytère, il est accueillant. Ses confrères se rappelleront longtemps le fin causeur que fut l'abbé Pelletier. Sa conversation est émaillée de mots d'esprit, d'épisodes piquants. Il excelle à animer une réunion.

Une maladie, qui sera fatale, assombrit ses dernières années. Cependant, le curé Pelletier lutte avec la plus grande énergie contre un mal sournois. Plusieurs fois hospitalisé, il revient toujours à son ministère. Il surprend tout le monde par son courage, et s'il doit reculer devant les progrès de la maladie, il le fait pas à pas et en sacrifiant le moins possible de ses activités. Si la maladie n'a pu le réduire, la mort ne l'a cependant pas surpris. C'est à l'Hôtel-Dieu de Québec qu'il remit son âme à Dieu, dans la soixante-neuvième année de sa vie.

Prêtre pieux, dévoué, éclairé, il a reçu la récompense du bon serviteur. Ses paroissiens et ses amis lui conserveront le souvenir du cœur.

...the
... ..
... ..
... ..

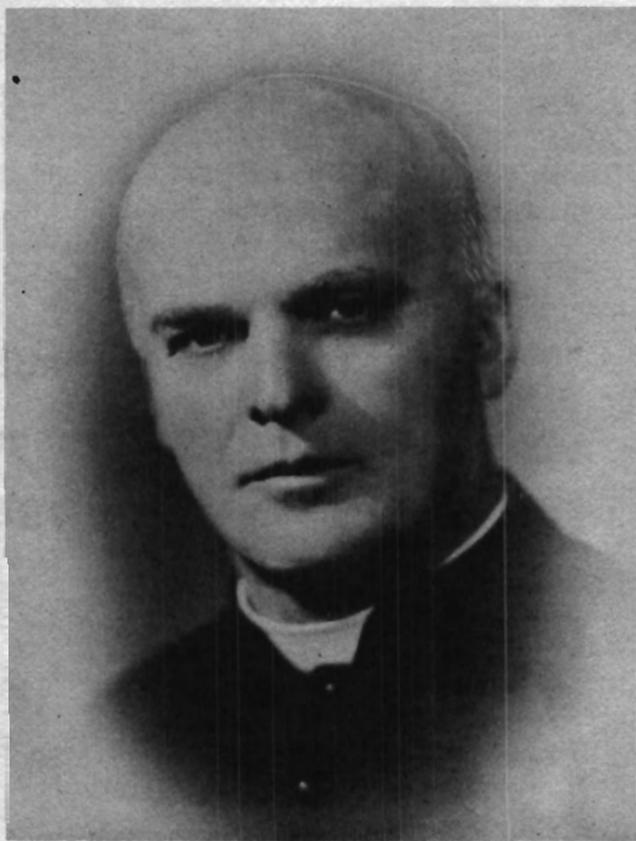
... ..
... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..
... ..

**M. l'abbé
Antoine Lévesque
1891-1964**



L'abbé Antoine Lévesque

* Article paru dans l'annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la Pacatière (1963-1964).

C'est le premier de l'an, à dix heures et demie du soir. Angoissé, le visage baigné de sueurs, l'abbé Antoine Lévesque frappe à coups précipités à la porte d'un voisin de chambre. Moins d'une heure plus tard, il a rendu son âme à Dieu. Avec lui disparaît du collège de Sainte-Anne une des plus pittoresques figures d'une époque révolue.

Né à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le 26 juin 1891, le jeune Antoine faisait son entrée au collège en septembre 1904. Du collège de cette époque, il ne reste que les murs de pierre de l'aile Pilote. La rentrée offrait un tout autre tableau que celle d'aujourd'hui. En avant du collège, un chemin creusé à même « La Butte ». Des voitures à traction animale, où prenaient place un écolier et son père, une valise, souvent des provisions. Pour le bénéfice de ses confrères, et dans un style qui lui était propre, l'abbé Lévesque évoquait parfois le souvenir de sa première entrée, en cabriolet, assis sur une « tincte de beurre ».

Doué d'un talent et d'une émulation plus qu'ordinaires, le jeune écolier tint en alerte les premiers de sa classe, et, pendant les dix années de son

cours, il leur disputa vaillamment les plus hautes places et les prix de fin d'année. Il sortit du collège en 1914, avec son baccalauréat ès art, et pendant quatre années de Grand Séminaire, il conquit sa licence en Philosophie, sa licence en Droit Canon, son doctorat en Théologie. Ses diplômes encadrés garnissaient les murs de sa chambre de professeur. « Vous avez beaucoup de parchemins », remarquaient les confrères. — « Il en manque un », rétorquait-il.

Le collège a profité de son talent, de ses études sérieuses. L'abbé Lévesque a été tour à tour professeur en Eléments Latins, en Versification, vingt ans en philosophie ; puis après un voyage d'un an en Europe, directeur des Séminaristes et professeur de Théologie.

Nous, qui l'avons connu tout jeune prêtre, qui l'avons eu comme professeur, nous nous rappelons sans efforts, ses classes de philosophie, les longues dissertations sur les prédicables et les prédicaments, sa passion pour Maritain. Il dégustait la philosophie, ce qui provoquait un petit claquement de langue, à chaque reprise de paragraphe.

En 1950, l'abbé Antoine Lévesque fut nommé aumônier à l'institut Saint-Joseph-de-la-Délivrance, à Lévis. Il fut ensuite aumônier au couvent de Bienville. Malade, il prit sa retraite au collège, en 1957.

Ceux, qui ont l'expérience de l'enseignement, savent le travail, la patience, le dévouement, en un mot le mérite d'une vie consacrée au profes-

sorat. L'abbé Lévesque trouvait un repos et une diversion à son labeur quotidien, dans ses relations avec ses confrères et le culte de sa famille.

A une époque, où la télévision n'accaparait pas les soirées, l'abbé Lévesque appartenait à un club de «bridge», qui chaque soir groupait autour de sa table la plus grande partie de ses confrères ; et les sketches les mieux réussis ne sauraient dépasser en piquant, en originalité, des parties de cartes, où l'abbé Lévesque tenait hautement la vedette.

Il eut aussi un vrai culte pour sa famille. Il dissertait volontiers sur ses ascendants, et il tenait scrupuleusement le compte presque phénoménal de ses neveux, de ses nièces, arrière-neveux, et « plus outre ». Il aimait visiter les siens, prendre chez eux des repas, où son régime recevait souvent plus que son compte.

Les confrères du ministère bénéficièrent souvent du concours de ce prêtre dévoué, charitable. Il fut un des premiers vicaires dominicaux réguliers du collège. Le bon vieux curé qui avait dû l'accepter, à la demande des paroissiens et sur l'ordre de l'évêque, ne prisait peut-être pas ses services à leur valeur. Il lui fit sa première remise dans une enveloppe de la Compagnie Crane, et l'abbé Lévesque, philosophe au crâne dénudé, fit sans peine la relation, qui s'imposait. Cet épisode de sa vie faisait l'objet d'un de ses récits les plus savoureux.

Prêtre retiré, à demi-aveugle, il parcourait lentement les rues de La Pocatière, et les enfants

accouraient à son passage. Bon disciple du Maître, il mettait en pratique cet ordre admirable de Jésus : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Il mourut le premier janvier 1964. Gardons de ce bon vieux maître un ineffaçable souvenir, et accordons à ce confrère disparu le tribut de nos prières.

**Le Rév. Père
Joseph Michaud, c.s.v.**

The Rev. Sir

Joseph Richard, Esq.

Les notes qui suivent ont été écrites par M. l'abbé Dominique Pelletier, qui fut supérieur du Collège, de 1896 à 1902. Né à Fraserville, il fit son cours à Sainte-Anne, qu'il compléta à Rome, où il obtint son doctorat en théologie et son baccalauréat en Droit Canonique. Puis il revint au collège, où il enseigna jusqu'en 1902. C'est du Père Joseph Michaud, que l'abbé Dominique Pelletier recueillit les renseignements suivants.

« Renseignements donnés par le Rév. Père Michaud, entré ici en 1838. Le balcon du cours latin a été réellement construit dès les premières années du collège. M. Sirois, ecclésiastique, en donna le plan. M. Michaud, qui sortit en 1846, l'a réparé seul. Les peintures étaient déjà vieilles, dit-il. Il le répara en gardant le même plan exactement. La colonne corinthienne qui était toute lattée et très belle, avec des sculptures, avait été faite par les écoliers ; elle était placée en face du cours anglais, au sud, sur le plateau qui existe encore à droite de l'allée qui conduit au jardin. La statue de Washington fut apportée de L'Isle-Verte par un élève Pettigrew. Elle venait d'un bateau naufragé. M. Michaud lui avait fait un nez en mastic. Elle était placée dans le fond du jardin latin, dans le rond formé par les arbres

vis à vis du jeu. Une belle colonne ionienne la supportait. Cette colonne, ouvrage des élèves, fut entretenue pendant longtemps. M. Michaud était architecte du jardin latin. De son temps, le jardin anglais n'existait pas. »

« L'allonge pour la boutique des écoliers est très ancienne ; elle existait en 1838, quand M. Michaud est venu. Un élève Smith y travaillait. M. Michaud l'aida et le remplaça à la boutique. Smith fit les ailes du jeu. Ce sont ces ailes, qui furent, une nuit, renversées par le vent. Les anges du jeu viennent de l'église de Rivière-Ouelle. Ils étaient près de l'autel et l'évêque les proscrivit. »

« M. Michaud a été ici professeur pendant un an ou deux, sans avoir la soutane. C'est lui, qui a fait les cadres de Napoléon et ses généraux, et de Sir Bagot. Au bout de la boutique actuelle, à l'est du collège, il y avait une allonge non planchée, dans laquelle les écoliers travaillaient quelquefois. Les écoliers ont aussi travaillé le bois dans le collège. »

Né à Kamouraska, de Joseph Michaud et de Charlotte Michaud, Joseph Michaud entra au collège de Sainte-Anne, le 1er octobre 1838, et termina son cours en juillet 1846. Pendant deux ans (1846-1848) « sans avoir la soutane », il enseigna la préparatoire au collège, après quoi il entra chez les Viateurs et fut ordonné à Victoria, par Mgr Demers, le 23 mars 1860.

Il fut aumônier militaire du deuxième détachement des zouaves pontificaux. Il fut architecte des cathédrales de Victoria, de Montréal, de l'église de Saint-Denis de Kamouraska.

Des deux cadres faits par Joseph Michaud, étudiant, on peut voir celui de Napoléon Bonaparte au musée du collège. M. l'abbé René Tanguay l'a fait réparer. Un obusier, qui était disparu a été refait. A propos de ce cadre, l'abbé Raymond Casgrain écrit dans « Les Souvenances Canadiennes » : « L'autre portrait montre l'empereur dans toute sa gloire, devenu replet et florissant de santé. Le cadre de cette gravure est en harmonie avec l'homme, portant les emblèmes de la guerre, des obusiers en saillie au quatre angles. »

A la salle des prêtres, un grand portrait de M. Painchaud est entouré d'un cadre, dont l'inspiration et la main sont sûrement du même artisan que celui des cadres de Bonaparte et de Sir Charles Bagot.

Le Père Michaud fut, neuf ans, professeur au Séminaire de Joliette, et dix-sept ans, à l'institution des Sourds-Muets, à Montréal. C'est à Joliette, où il était retiré, qu'il rendit son âme à Dieu, le 13 décembre 1902.

The first part of the book is devoted to a general introduction to the subject of the history of the English language. It discusses the various influences that have shaped the language over the centuries, from Old English to Modern English.

The second part of the book is devoted to a detailed study of the history of the English language. It covers the period from the 11th century to the present day, and discusses the various changes that have taken place in the language over this period.

The third part of the book is devoted to a study of the history of the English language in the United States. It discusses the various influences that have shaped the American English dialect, and the role of the English language in the development of the United States.

The fourth part of the book is devoted to a study of the history of the English language in the British Isles. It discusses the various influences that have shaped the British English dialect, and the role of the English language in the development of the British Isles.

The fifth part of the book is devoted to a study of the history of the English language in the Indian subcontinent. It discusses the various influences that have shaped the Indian English dialect, and the role of the English language in the development of the Indian subcontinent.

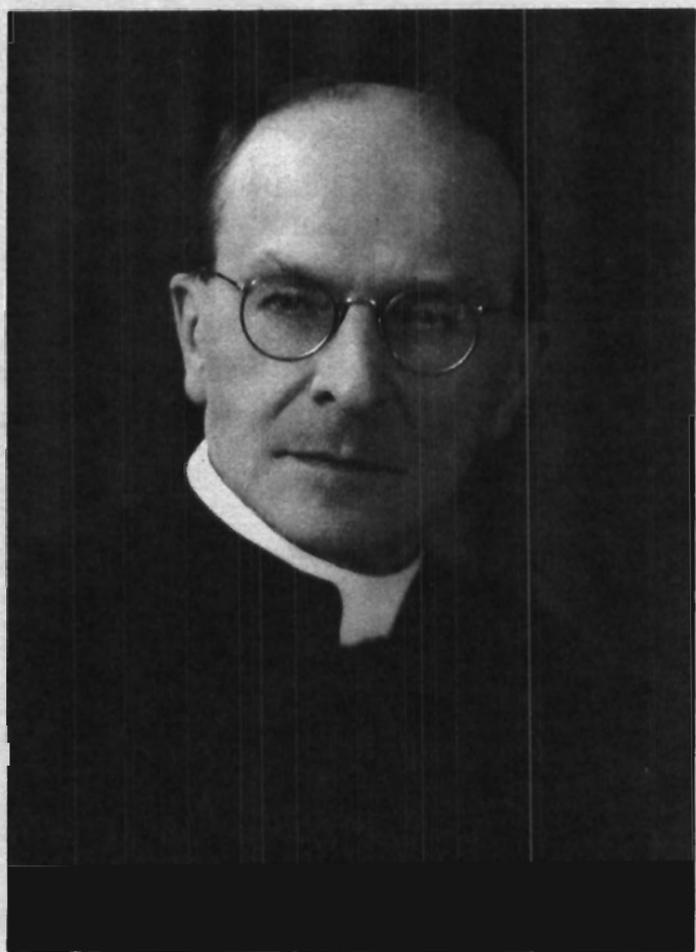
The sixth part of the book is devoted to a study of the history of the English language in Africa. It discusses the various influences that have shaped the African English dialect, and the role of the English language in the development of Africa.

The seventh part of the book is devoted to a study of the history of the English language in the Pacific. It discusses the various influences that have shaped the Pacific English dialect, and the role of the English language in the development of the Pacific.

The eighth part of the book is devoted to a study of the history of the English language in the Caribbean. It discusses the various influences that have shaped the Caribbean English dialect, and the role of the English language in the development of the Caribbean.

The ninth part of the book is devoted to a study of the history of the English language in the Middle East. It discusses the various influences that have shaped the Middle Eastern English dialect, and the role of the English language in the development of the Middle East.

Mgr Clément Leclerc, P.D.



Mgr Clément Leclerc, P.D.

* Article paru dans le périodique « Le Hoélet », décembre 1969.

Le dix mai 1969, décédait Mgr Clément Leclerc, après quelques heures de maladie. Ce brusque départ fut vivement ressenti par tous les amis que Mgr Leclerc comptait dans le clergé, chez les élèves anciens et actuels du collège de Sainte-Anne, chez les anciens des cours d'été. Sa correspondance s'étendait au Canada, aux Etats-Unis, même en Afrique. Mgr Leclerc était un homme vraiment populaire, et qui n'avait pas d'ennemis.

Il naquit à L'Islet, en 1897, et fut ordonné prêtre en 1923. Licencié ès Lettres de L'Université Laval, il fut tour à tour professeur, préfet des études, supérieur (1956 à 1961) au collège de Sainte-Anne, où il consacra toute sa vie au service des élèves et de ses confrères. Prêtre cultivé, il était souvent consulté. Son confessionnal ne chômait guère, car il était un confesseur compréhensif, un directeur de conscience efficace et recherché.

A sa retraite, il poursuivit ses activités. Il devint responsable du Secrétariat de l'Amicale et du journal des anciens élèves ; il était directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge, directeur

du sanctuaire de Notre-Dame de Fatima. Sa dévotion à la Très Sainte Vierge ne subit jamais d'éclipse. D'une vie sociale intense, il voyait accourir quotidiennement à son bureau, des élèves, des anciens, des amis, des confrères. On s'adressait à lui avec confiance : « Oui, mon petit père », disait-il, et si la demande le surprenait un peu, il s'exclamait : « Charrue noire ». C'était son plus gros juron. Son père avait été apiculteur, et Mgr Leclerc nous parlait volontiers des abeilles. Avait-il appris d'elles le travail inlassable ? Il aimait être surchargé d'ouvrage, en avoir un peu plus qu'il pouvait en faire, comme il aimait charger son bureau un peu plus que celui-ci pouvait en porter.

Les autorités religieuses reconnurent son mérite, et il devient chanoine honoraire, le 28 décembre 1954, chanoine titulaire, le 27 décembre 1956, prélat domestique en février 1957.

Mais en quoi ce prêtre remarquable intéressait-il l'Association des familles Ouellet ? C'est qu'il était membre de cette association, étant le directeur de Notre-Dame de Fatima. L'ancêtre René Ouellet possédait à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, une terre située entre le fleuve et le chemin du roi. Depuis longtemps, le collège avait acquis ce domaine, et les élèves, aux beaux jours d'été, allaient s'y récréer. Ils avaient affublé ce lieu de promenades d'un nom ridicule, le « fun vert ». Mgr Wilfrid Lebon résolut de faire disparaître cette mauvaise appellation, et il chercha un autre

nom. Mgr Lebon aussi avait une grande dévotion à Marie, et l'on était à une époque où les apparitions de Fatima agitaient la presse et l'opinion publique. Il appela le lieu « Fatima », et y transporta une statue de la Vierge et l'y intronisa. Les élèves furent intéressés à cette cause, et la dévotion mariale s'y développa jusqu'à faire de cet endroit un lieu de pèlerinage. L'abbé Clément Leclerc ne tarda pas à s'intéresser à ce développement, et il devint plus tard le directeur du sanctuaire. L'abbé Roland Boulanger lui fournit un appui précieux, et de généreux bienfaiteurs permirent l'érection d'une grande statue de la Vierge avec les enfants de Fatima. Une chapelle fut construite, où la messe est célébrée tous les jours pendant les mois d'été ; un lac artificiel y fut creusé, des plantations furent effectuées, des bancs recouvrirent le terrain, l'électricité y fit son apparition... Au printemps de 1966, l'Association des familles Ouellet y éleva un monument commémoratif à l'ancêtre René Hoélet, à l'occasion du troisième centenaire de son arrivée au Canada. Dans le premier et le deuxième numéro du périodique « Le Hoélet », M. Joseph-Eugène Ouellet et M. Horace Ouellet font le récit de l'érection et de la bénédiction de ce monument, sur le terrain même de Fatima, à un endroit où René Hoélet dut porter maintes fois ses pas, au cours de sa longue existence. C'est ainsi que le directeur du Sanctuaire de Fatima devint intéressé à l'Association des familles Ouellet et qu'il voulut en faire partie.

**Il fut un prêtre de grand mérite et un ami.
Gardons de lui un souvenir ému, et prions pour lui.**

APPENDICE

Les archives



L'abbé François Gagnon au téléphone dans le bureau des archives



Et le nouvel archiviste, l'abbé Lionel Léveillé

* Article de Mgr Clément Leclerc, paru dans « L'Union Amicale » de mai 1969.

Chaque numéro de « L'Union Amicale » vous apporte régulièrement « La Page des Archives », signée par l'abbé François Gagnon. C'est l'article le plus goûté des lecteurs. Pour votre information, nous avons rencontré M. Gagnon dans son bureau et nous avons pu prendre quelques photos, qui nous donnent une idée du bureau, du contenu et évidemment du responsable.

Les archives du collège sont tout un trésor. Il y a là quantité de documents, de lettres historiques, de compte-rendus, d'albums d'images, de portraits, de documents uniques de première valeur, qui constituent toute l'histoire du collège, de la région, et d'anciens textes qui rappellent le souvenir de personnages illustres ou d'évènements importants.

Le bureau est situé au 2^e étage de l'aile centrale. A côté, une autre pièce renferme d'autres documents d'extrême importance de la « Société Historique de la Côte-du-Sud. » Vous pouvez imaginer la richesse de renseignements que l'on y peut trouver, et la venue de visiteurs et de chercheurs qui viennent de plus en plus nombreux y puiser des connaissances et que M. l'abbé

Gagnon accueille avec beaucoup de complaisance (à moins que ce ne soit un importun).

C'est en 1962 que M. Gagnon a commencé son travail, à la demande du Supérieur du temps, Mgr Léon Bélanger et avec l'autorisation de Mgr Desrochers. Il s'est mis à la besogne immédiatement. (M. Gagnon ne tarde jamais, il fait tout de suite ce qu'il a à faire). Il a recueilli dans un même local les pièces et les documents, a fait d'abord un classement global, puis il a parcouru la province et visité les principaux collèges et les institutions qui avaient des archives ; c'est ainsi qu'il a été reçu avec cordialité par l'abbé Honorius Provost, gardien compétent des archives du Séminaire de Québec, et où il a trouvé la formule la plus conforme à ses besoins. Il est allé à Chicoutimi où il a rencontré plusieurs fois Mgr Victor Tremblay, ancien président de la Société Historique du Saguenay. Il est allé aux archives de la Province, conservées au Musée provincial, et finalement aux archives nationales d'Ottawa, tenues à ce moment par notre ami et ancien élève Pierre Brunet (89e), qui l'a reçu avec beaucoup de joie et lui a donné de précieux conseils.

Les Archives du collège contiennent au-delà de 100,000 documents dont 21,000 sont actuellement catalogués, inscrits sur fiches et placés dans des classeurs qui permettent de recueillir immédiatement les renseignements cherchés. Ces 21,000 documents vont de la fondation du collège (1827) jusqu'à 1925 (presque un siècle d'histoire).

Les éléments les plus précieux sont :

- a) Evidemment les Annales du collège, au complet, depuis la fondation à nos jours.
- b) La réponse de Châteaubriand le 29 avril 1827, à la lettre de M. Painchaud, écrite le 18 janvier 1826, (cet écart de date est expliqué par M. de Châteaubriand lui même. « Si la date de votre lettre est exacte, Monsieur, écrit le célèbre auteur, ce n'est qu'après plus d'un an que cette lettre me serait parvenue . . .) »
- c) Lettre de Louis XVI à l'abbé de Calonne * (cet abbé de Calonne était le frère du Ministre des finances de Louis XVI et abbé de l'abbaye de St-Pierre de Melun. Cet abbé avait dû fuir la France lors de la Révolution, et s'établir définitivement au Canada, où il est mort au Trois-Rivières, aumônier des Ursulines.)

Parmi les documents les plus anciens nous signalons une Bulle d'Alexandre VII (1667) et la concession de la Seigneurie de La Pocatière.

Les Archives renferment encore 52 albums de photos et 72 cahiers spécilèges. M. Gagñon travaille aux archives régulièrement 40 heures par semaine, sans compter ses conférences spirituelles chez les Visitandines, depuis leur arrivée à Sainte-Anne, où il se rend à pied tous les quinze jours, beau temps, mauvais temps,

* C'est plutôt un document adressé au Roi Louis XVI.

à un mille et demi de distance. M. Gagnon est un travailleur méthodique, régulier, constant et un grand marcheur devant l'Eternel.

Actuellement M. Gagnon n'est plus seul aux archives. Conscient du travail énorme à poursuivre, il a demandé aux autorités d'envoyer étudier un autre prêtre pour lui succéder, et avec qui il pourra « collaborer » facilement. Le choix du nouvel archiviste en chef a été heureux. M. l'abbé Lionel Léveillé, au Collège depuis son sacerdoce, avait été professeur, relieur, directeur du laboratoire de langue ; c'est un homme discret, grand travailleur, toujours au poste, des plus serviables, très méthodique lui aussi et compréhensif. Il a passé un an à l'Université Laval et en est arrivé, il y a quelques semaines avec un « certificat d'archivistique » qui lui permettra de prendre la direction des Archives en collaboration avec M. Gagnon. Il est déjà au travail, et nous pouvons dire maintenant qu'avec ces deux hommes qui s'entendent à merveille, nos archives sont en de très bonnes mains, et rendront de plus en plus service à la maison et à tous les chercheurs sérieux.

Mgr Clément Leclerc, P.D.

* C'est dans les derniers jours de sa vie que Mgr Clément Leclerc a rédigé cet article pour « L'Union Amicale » ; il était décédé lors de sa parution.

Table des matières

I	Les archives	9
II	De l'Île-aux-Coudres à la Pointe de Rivière-Ouelle	15
III	Expo « 67 »	21
IV	La Pocatière	27
V	Le clergé et l'éducation à La Pocatière	31
VI	Une page de texte sur l'École d'Agriculture	41
	Education adaptée en notre col- lège	42
VII	C'a tellement changé !	47
VIII	Le Chanoine Ludger Dumais	51
IX	En parlant d'art et d'artistes	57
X	Nos canons	63
XI	Au temps des troubles	69
XII	Le navire d'ivoire	75
XIII	La Madone	81
XIV	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	87

XV	Saint-Denis : Ses débuts	93
	Ses légendes	105
XVI	M. l'abbé Georges Gervais	115
XVII	M. l'abbé Joseph Laforest	121
XVIII	M. l'abbé Thomas Pelletier	127
XIX	M. l'abbé Antoine Lévesque	133
XX	Le Rév. Père Joseph Michaud, C.S.V.	139
XXI	Mgr Clément Leclerc, P.D.	145
	Appendice	
I	Les archives, par Mgr Clément Leclerc	151

Table des illustrations

I	De l'Île-aux-Coudres à la Pointe de Rivière-Ouelle	16
II	La bibliothèque et le musée d'autrefois	22
III	Plan en relief de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et ses quatre artisans	22
IV	La Pocatière : vers 1910	28
	en 1970	28
V	La maison paternelle de Messire Chs-Frs Painchaud	32
VI	La première Ecole d'Agriculture au pays	40
VII	Le Chanoine Ludger Dumais	52
VIII	Le vieux jeu de balle	58
IX	Nos canons: L'un des deux canons Son jumeau	64
	Le petit canon en sucre à la crème	
X	L'abbé Achille Vallée	70
XI	Le navire d'ivoire	76
XII	La Madone du bocage	82

XIII	Sainte-Anne-de-la-Pocatière (partie ouest)	88
XIV	L'abbé Georges Gervais	116
XV	L'abbé Joseph Laforest	122
XVI	L'abbé Thomas Pelletier	128
XVII	L'abbé Antoine Lévesque	134
XVIII	Mgr Clément Leclerc, P.D.	146
XIX	L'abbé François Gagnon dans le bureau des archives	152
XX	L'abbé Lionel Léveill�, archiviste	152